



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8337^e séance

Jeudi 30 août 2018, à 10 h 20

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Allen	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Cordova Soria
	Chine	M. Lie Cheng
	Côte d'Ivoire	M. Adom
	États-Unis d'Amérique	M. Hunter
	Éthiopie	M ^{me} Guadey
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M ^{me} Gueguen
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Albanai
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
	Pérou	M. Tenya
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2018/771)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-

Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2018/771)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant de la Guinée-Bissau à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Aristides Gomes, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, et je prie le fonctionnaire du protocole de l'escorter à la table du Conseil.

M. Aristides Gomes, Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite les intervenants suivants appelés à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. José Viegas Filho, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau; S. E. M. Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil en sa qualité de Chef de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix; et M^{me} Elisa Maria Tavares Pinto, porte-parole du Réseau Paix et sécurité des femmes dans l'espace CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest).

M^{me} Tavares Pinto se joint à la présente séance par visioconférence depuis Bissau.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/771, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

À la présente séance, nous entendrons des exposés de M. José Viegas Filho, de l'Ambassadeur Anatolio Ndong Mba, Représentant permanent de la Guinée équatoriale, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau, de l'Ambassadeur Vieira et de M^{me} Tavares Pinto.

Comme cette séance est la troisième que le Conseil tient ce matin, et compte tenu du nombre d'intervenants appelés à faire des exposés, j'encourage les membres du Conseil à ne pas parler plus de cinq minutes, comme énoncé dans le document S/2017/507, et les intervenants eux-mêmes à être concis.

Je donne maintenant la parole à M. Viegas Filho.

M. Filho (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de présenter le rapport du Secrétaire général (S/2018/771) sur la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). Je suis honoré de présenter un exposé au Conseil pour la première fois depuis mon entrée en fonction, le 28 mai.

Je voudrais également saluer la présence de S. E. M. Aristides Gomes, Premier Ministre de la Guinée-Bissau, avec qui j'ai l'honneur de partager cette tribune. Je salue son initiative de se rendre à New York pour informer personnellement le Conseil des efforts déployés par son gouvernement dans cette phase cruciale de la transition du pays, des élections législatives étant prévues dans un avenir très proche.

Je voudrais également saluer l'initiative que vous avez prise, Monsieur le Président, d'inviter la voix de la société civile et des femmes de Guinée-Bissau à cette séance, par l'intermédiaire de M^{me} Elisa Tavares Pinto. Ses perspectives et ses idées enrichiront à n'en pas douter les délibérations du Conseil.

Comme les membres sont saisis du rapport du Secrétaire général, je limiterai ma déclaration à l'évolution récente de la situation politique et aux activités du BINUGBIS. Je serai alors prêt à répondre aux questions que les membres du Conseil pourraient avoir lors des consultations privées.

Depuis mon arrivée en Guinée-Bissau, la situation politique et sécuritaire est restée relativement calme. Les autorités et les acteurs politiques se sont concentrés sur la préparation des élections législatives prévues pour le 18 novembre. J'ai usé activement de

mes bons offices auprès de partenaires nationaux et internationaux pour appuyer la mise en œuvre intégrale des Accords de Conakry de 2016, en mettant particulièrement l'accent sur les préparatifs en cours pour les élections. J'ai privilégié la participation des parties prenantes nationales au processus électoral et je me suis entretenu régulièrement avec le Président de la République et le Premier Ministre pour rappeler que le respect du cadre juridique existant et du calendrier électoral est indispensable à une stabilité durable. J'ai également convoqué et dirigé régulièrement des réunions du groupe des cinq partenaires internationaux en Guinée-Bissau afin de maintenir notre position unifiée sur la nécessité de tenir des élections en temps opportun et d'exhorter le Premier Ministre à adopter une approche coordonnée avec les autorités nationales et les partenaires internationaux.

Aux niveaux régional et international, je me suis rendu à Lomé en juin pour rencontrer les Présidents du Togo et de la Guinée, en leur qualité de Médiateur de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour la Guinée-Bissau, et de Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, Président de l'Autorité des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, respectivement, pour échanger des vues sur la mise en œuvre des Accords de Conakry et plaider pour un soutien financier et matériel de la sous-région en vue des prochaines élections.

En juillet, j'ai assisté à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) au Cabo Verde pour discuter des défis techniques et financiers persistants auxquels le processus électoral est confronté, et pour lancer un appel en faveur d'un soutien technique et financier pour la Guinée-Bissau. À cette fin, j'ai tenu des réunions bilatérales avec les Présidents de l'Angola, du Brésil, de la Guinée-Bissau et du Mozambique, ainsi qu'avec le Premier Ministre du Cabo Verde et le Ministre des affaires étrangères du Portugal.

Plus tard en juillet, l'Autorité des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO a examiné la situation en Guinée-Bissau lors de sa cinquante-troisième session ordinaire. Le sommet a notamment approuvé des fonds qui ont contribué à combler le déficit du budget électoral et a appelé à la tenue d'élections législatives le 18 novembre, comme prévu. J'ai l'intention de poursuivre mon engagement avec les acteurs nationaux et internationaux concernés tandis que les préparatifs des élections entrent dans leur phase finale.

Bien que les principales dispositions des Accords de Conakry aient été mises en œuvre, il reste à organiser une table ronde nationale de dialogue en vue de l'adoption d'un pacte de stabilité. Le Gouvernement a lancé des consultations connexes avec les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et a l'intention d'élargir les consultations à la société civile afin que le pacte soit adopté début octobre, avant le début de la campagne électorale. Le BINUGBIS continuera de travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement et de renforcer l'engagement de la société civile dans le processus. Nous sommes toutefois conscients que la tenue d'élections crédibles et en temps opportun est d'une importance capitale à ce stade. Il s'agit d'un objectif fondamental à court terme qui doit être atteint pour inaugurer la nouvelle dispense politique en vue de nouvelles réformes et de la consolidation.

Les préparatifs des élections législatives continuent de se heurter à des difficultés. Le Gouvernement a fixé un délai de 30 jours pour l'inscription sur les listes électorales, à compter du 23 août, malgré les désaccords exprimés par certains partis politiques, puisque la loi prévoit un délai de 90 jours pour le processus. De plus, l'arrivée des kits biométriques pour le processus a été retardée. Le Gouvernement bissau-guinéen travaille en étroite collaboration avec le Nigéria, le Cabo Verde et le Timor-Leste pour accélérer l'arrivée des kits.

Je suis heureux d'indiquer que le déficit financier affiché par le budget électoral a peut-être été comblé après les annonces de contributions faites par plusieurs partenaires internationaux, dont l'Italie, le Japon et les États-Unis, ainsi que la CEDEAO, l'Union européenne et l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Le BINUGBIS entend poursuivre ses efforts pour aider le Gouvernement à faire en sorte que ces engagements soient concrétisés d'urgence. À cet égard, je me félicite que la CEDEAO ait récemment décaissé 500 000 dollars au profit du fonds de centralisation des contributions.

Des mesures sont également en cours pour veiller à ce que les élections se déroulent dans le calme. Dans ce contexte, et en réponse à une requête du Gouvernement, la CEDEAO entend renforcer la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau avant les élections législatives de 2018 et l'élection présidentielle de 2019. Le BINUGBIS continuera de fournir tout l'appui nécessaire et possible aux efforts visant à garantir que le processus électoral se déroule intégralement dans un environnement pacifique et sûr.

Le Bureau continue de collaborer étroitement avec la commission parlementaire *ad hoc* chargée de la réforme de la Constitution et s'emploie à aider les organisations de la société civile à être mieux à même de participer aux consultations à venir. En août, la Mission a fourni un appui technique et financier à un séminaire-retraite des membres de la commission afin de lancer l'examen du projet de Constitution, que la commission entend soumettre à l'Assemblée nationale nouvellement élue pour qu'elle puisse délibérer.

En ce qui concerne la lutte contre le trafic de drogues et le crime organisé, le BINUGBIS, en coordination avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a accentué son appui aux autorités nationales, notamment en regroupant le personnel spécialisé provenant des ressources existantes de la mission avec les services de maintien de l'ordre à Bissau et dans les régions. En conséquence, pour partie du moins, les autorités nationales ont continué de saisir des drogues illicites transitant par l'aéroport international de Bissau, la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale a repris ses activités et les contrôles aux frontières ont été renforcés. En réponse à une demande du Gouvernement, le BINUGBIS apporte également une assistance technique à la conception d'un plan national de lutte contre le trafic de drogues et la grande criminalité transnationale. Toutefois, les problèmes persistent et il reste encore beaucoup à faire avant que la situation puisse être considérée comme étant maîtrisée.

Fait nouveau important pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le 2 août a été adoptée une loi sur des quotas femmes-hommes fixant un objectif minimal de représentation des femmes de 36 % sur les listes de candidats aux élections législatives et locales, ainsi que pour les nominations à des postes décisionnaires clefs. Ce texte devrait être promulgué par le Président avant les élections de novembre. Le BINUGBIS continuera d'appuyer ce processus.

Il me semble que l'évolution politique récente en Guinée-Bissau permet d'apprécier la situation du pays sous un angle plus favorable. Il apparaît désormais plus probable qu'il y a quelques semaines que les élections législatives auront bien lieu comme prévu le 18 novembre. La consolidation de la stabilité à long terme demeure tributaire du bon déroulement des élections législatives et de la manière dont le pays gèrera le processus de réforme. Des réformes de grande envergure restent indispensables pour prévenir une future rechute dans l'instabilité politique et institutionnelle. C'est pourquoi

j'exhorte les partenaires internationaux à maintenir, voire à accroître, leur appui politique, technique et financier, afin d'aider les institutions nationales pendant les élections législatives et présidentielle, et au-delà. Je me félicite également que la Commission de consolidation de la paix reste mobilisée pour faire en sorte que la consolidation de la paix en Guinée-Bissau continue de susciter un intérêt et de bénéficier d'un financement.

Pour terminer, je voudrais féliciter la CEDEAO de son implication constante et effective en Guinée-Bissau, car elle joue un rôle critique pour aider les parties prenantes nationales à trouver le chemin qui mène à une paix et une stabilité durables. Je tiens également à exprimer mes sincères remerciements à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux, en particulier l'Union africaine, la CPLP et l'Union européenne, ainsi que la CEDEAO, pour leur partenariat et leur engagement sans faille en faveur de la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Je salue par ailleurs la contribution de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, présidée par mon ami, l'Ambassadeur du Brésil. Enfin, je tiens à remercier le Conseil de sécurité de continuer de suivre de près la situation et de rester déterminé à promouvoir la paix et la stabilité en Guinée-Bissau. Je me tiens prêt à répondre aux questions des membres.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Filho de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Ndong Mba.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Avant de commencer mon exposé, permettez-moi, Monsieur le Président, de souhaiter une chaleureuse bienvenue à S. E. le Premier Ministre Aristides Gomes, et à S. E. M. João Ribeiro Butiam C6, Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et des communautés. Leur présence à la séance de ce jour démontre à suffisance le grand intérêt que nourrissent les autorités bissau-guinéennes et la nouvelle dynamique qu'ils ont lancée pour faire en sorte que le pays renoue avec la paix, la stabilité et le respect de l'ordre constitutionnel.

En ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau, j'ai l'honneur d'informer les membres du Conseil de sécurité de la visite que j'ai effectuée à Bissau et à Conakry du 25 au 29 juin.

C'est la deuxième fois qu'un Président du Comité des sanctions se rend en Guinée-Bissau. La dernière visite avait été réalisée par mon prédécesseur, l'Ambassadeur Rosselli, de l'Uruguay, à la mi-juin 2017. Ma visite avait pour but d'obtenir des informations de première main sur l'application effective des mesures de sanctions imposées par la résolution 2048 (2012) et de faire le point des progrès accomplis dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau. J'y étais accompagné par un représentant du Secrétariat. Des représentants des ambassades locales de la Chine, de la Côte d'Ivoire, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni m'ont rejoint et ont participé à mes côtés aux réunions que j'ai tenues à Bissau et Conakry.

Au cours de ces entretiens, j'ai insisté sur l'importance de maintenir le dialogue et la coopération avec les nombreuses parties prenantes nationales et internationales, dans le but de contribuer à mettre fin à l'impasse politique en Guinée-Bissau et de trouver une solution durable. J'ai également souligné que la communauté internationale devait continuer d'apporter son soutien à la Guinée-Bissau, surtout dans le contexte des prochaines élections législatives et présidentielle et des questions techniques et financières connexes, mais que le pays devait prendre des mesures concrètes pour créer un environnement politique stable.

Par ailleurs, j'ai insisté sur le fait que le Conseil de sécurité continuait d'accorder une grande importance à la situation en Guinée-Bissau et que l'objectif global des sanctions n'était pas d'imposer une répression, d'exercer des pressions ou d'aboutir à un changement de régime, mais au contraire de contribuer à la stabilité dans le pays et de favoriser des changements positifs dans la sous-région. Il existe encore une certaine confusion quant à la portée de l'interdiction de voyager, et j'ai veillé à en expliquer les procédures aux autorités au cours de ma visite.

S'il est vrai que la situation en Guinée-Bissau demeure stable et encourageante dans l'ensemble, l'incertitude politique concernant les élections à venir risque de perturber le calme qui règne dans le pays. Jusqu'à présent, l'ordre constitutionnel ne semble pas être directement menacé mais l'ambiguïté concernant la répartition des pouvoirs entre le Président et le Premier Ministre continue de causer des divergences politiques. En outre, les dirigeants politiques n'ont pas encore formulé et mis en œuvre des réformes majeures, notamment dans les secteurs de la sécurité et de la justice.

Les efforts et initiatives régionaux et internationaux visant à trouver une solution durable à la crise politique semblent avoir été efficaces jusqu'à présent, mais la communauté internationale doit continuer à suivre de près la situation dans le pays, tout en gardant à l'esprit que certains éléments de la feuille de route envisagés dans les Accords de Conakry dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO pour une sortie de crise politique en Guinée-Bissau n'ont pas été encore mis en œuvre.

La situation en matière de sécurité est stable, étant donné qu'aucun cas notable de violence n'a été enregistré, que l'armée reste à l'écart de la vie politique et que les droits de l'homme sont respectés en général. Toutefois, les activités liées à la criminalité transnationale et au trafic illicite suscitent encore de vives préoccupations. La plupart de mes interlocuteurs ont indiqué qu'ils avaient le sentiment et l'impression que les sanctions avaient permis de dissuader les auteurs de troubles potentiels. Toutefois, de nombreux interlocuteurs continuent de réclamer des sanctions à l'encontre des responsables politiques qui sont à l'origine de la crise politique. Ils estiment qu'il s'agit d'une question qui n'a pas encore été entièrement réglée.

J'ai pris note des initiatives prises par le Conseil de sécurité, l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau et Président de la République de Guinée, M. Alpha Condé, l'Union européenne, le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et la communauté internationale pour aider et encourager la Guinée-Bissau à sortir de l'impasse politique.

Cette visite témoigne de l'élan positif imprimé à la coopération entre le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau et le Gouvernement bissau-guinéen, un élan qu'il faut préserver et renforcer. J'ai également constaté que les acteurs politiques et la société civile avaient la volonté de discuter avec le Comité et de lui présenter leurs vues, raison pour laquelle je pense qu'il faut maintenir le dialogue entre le Comité, le Conseil et le peuple bissau-guinéen.

Le 16 juillet, j'ai rendu compte au Comité et formulé des recommandations. J'ai mis l'accent sur la nécessité de revoir la liste des sanctions en temps voulu,

compte tenu de la situation actuelle, de l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et des vues exprimées par les interlocuteurs concernés avec lesquels je me suis entretenu pendant ma visite.

Pour terminer, je voudrais remercier les autorités de la Guinée-Bissau et de la Guinée pour leur accueil chaleureux et les réunions fructueuses que nous avons tenues, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. José Viegas Filho, et la Coordinatrice résidente des Nations Unies et Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement, M^{me} Séraphine Wakana, et son équipe pour l'excellent appui que j'ai reçu durant ma visite.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Ndong Mba de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Vieira.

M. Vieira (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir invité à prendre la parole devant le Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité, le 16 mai (voir S/PV.8261), j'ai effectué une visite en Guinée-Bissau et au Portugal, du 24 au 27 juillet, en ma qualité de Président de la formation. Cette mission avait pour but de recueillir des informations de première main sur la mise en œuvre de toutes les dispositions des Accords de Conakry et surtout, sur l'organisation des élections législatives.

Au cours de ma visite à Bissau, je me suis entretenu longuement avec un large éventail de parties prenantes, notamment le Président de la République, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier Ministre – M. Aristides Gomes –, le Président de la Cour suprême, plusieurs ministres et plusieurs membres de tous les partis politiques siégeant à l'Assemblée nationale, ainsi que de certains partis non représentés au Parlement. J'ai également eu des entretiens avec le Président de la Commission électorale nationale et avec des représentants de la communauté internationale et de l'ONU. En outre, j'ai participé à des réunions avec des représentants de la société civile bissau-guinéenne.

Le 27 juillet, à Lisbonne, je me suis entretenu avec la Directrice générale de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), M^{me} Georgina de Mello, et nous avons discuté du rôle que la Communauté peut

jouer pour appuyer la Guinée-Bissau et l'aider à trouver une solution à la situation politique.

Ma mission a permis de confirmer que des progrès concrets avaient été accomplis en ce qui concerne la mise en œuvre des Accords de Conakry et le processus de normalisation de la vie politique, par rapport à la même période l'an dernier, lors de ma première visite dans le pays. Il y a un regain d'optimisme pour ce qui est d'une solution définitive à cette crise qui dure depuis longtemps, et les prochaines élections sont considérées comme une occasion propice à cette fin. Les Accords de Conakry demeurent le cadre de référence principal pour la plupart des acteurs politiques; et toutes les parties prenantes avec lesquelles je me suis entretenu ont souligné la nécessité d'en accélérer la mise en œuvre.

Parmi les réalisations que j'ai constatées, je voudrais mettre en exergue les faits nouveaux importants suivants qui se sont produits ces derniers mois : la nomination d'un Premier Ministre de consensus et la formation d'un gouvernement inclusif; l'approbation d'un programme gouvernemental et du budget national; la reprise des travaux de l'Assemblée nationale.

En ce qui concerne le processus électoral, au cours de ma visite, le Gouvernement bissau-guinéen a réaffirmé son intention d'organiser des élections législatives le 18 novembre. Tous les dirigeants nationaux avec lesquels je me suis entretenu ont exprimé leur appui au respect de la date fixée. La tenue d'élections est également considérée par les acteurs politiques comme un exercice essentiel pour le retour à la stabilité dans le pays. Ces élections font fond sur les évolutions positives politiques de ces derniers mois et l'ouverture d'un espace de dialogue politique, ainsi que sur les dispositions de la Constitution de la Guinée-Bissau. Nombre de mes interlocuteurs ont également déclaré que tout report des élections prolongerait la crise et serait une source de déception pour la population, les acteurs politiques et la communauté internationale.

Je tiens également à dire qu'aucun de mes interlocuteurs n'a indiqué qu'il était favorable à un report des élections de novembre en vue de la tenue d'élections présidentielle et législatives conjointes en 2019. Le Président de la Guinée-Bissau, S. E. M. José Mario Vaz, m'a reçu et a exprimé son plein appui à ma mission à Bissau. À cette occasion, il m'a exposé ses trois priorités actuelles pour le pays : premièrement, la tenue des élections législatives le 18 novembre; deuxièmement, la réforme du secteur de la sécurité, y compris la création d'un fonds de pension pour les militaires; et

troisièmement, la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée – un point que le Conseil de sécurité a récemment inclus dans le mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS).

Lors de ma visite, j'ai réaffirmé à tous mes interlocuteurs que j'avais effectivement constaté des progrès en ce qui concerne la situation politique du pays. J'ai également souligné l'importance qu'il y avait à tenir les élections le 18 novembre pour mettre fin à la transition et avancer sur la voie de la stabilité, conformément aux solutions nationales et dans le plein respect de la Constitution.

Il importe de mentionner que même si les parties prenantes ont souligné l'importance qu'il y a à tenir les élections législatives à la date prévue, il reste d'importants problèmes financiers, logistiques et de coordination à régler pour que cet objectif soit réalisé. En ce qui concerne la préparation des élections, j'ai eu des discussions de fond avec le Ministre de l'administration territoriale et avec de hauts représentants du Bureau de l'appui technique aux opérations électorales et de la Commission électorale nationale, qui ont fait état de progrès dans la préparation des élections mais se sont inquiétés de leur lenteur. À cet égard, ils m'ont indiqué que des progrès avaient été accomplis en matière de cartographie électorale et de préparation du budget électoral, même si les fonds tardaient à se matérialiser. Il reste d'importants défis techniques à relever, notamment en matière de mise à jour des listes électorales, de sensibilisation et de respect du processus électoral prévu par la loi.

Bien que de manière générale, l'appui de l'ONU et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au processus électoral soit apprécié, j'ai été informé de plusieurs domaines dans lesquels il existe des divergences d'approches, qui doivent être réglées en urgence. Je voudrais mettre en exergue quatre problèmes importants qui ont été mentionnés au cours de ma visite : premièrement, la gestion du temps limité disponible pour organiser les élections de novembre conformément à la Constitution; deuxièmement, le processus de mise à jour des listes électorales en un temps si limité – le processus devait commencer le 23 août et devrait durer un mois –; troisièmement, l'absence d'une coordination appropriée entre les entités gouvernementales et le PNUD et au sein de ces entités sur la logistique de la préparation des élections, en particulier l'achat et l'approvisionnement de suffisamment de matériel d'inscription sur les listes

électorales et la conduite de l'exercice d'inscription sur les listes électorales lui-même – par exemple, j'ai été informé que le Gouvernement a commencé son propre processus d'appel d'offres pour le matériel d'inscription sur les listes électorales, en parallèle avec les efforts du PNUD, et qu'il a sollicité une assistance bilatérale pour obtenir le matériel électoral des partenaires internationaux; et, quatrièmement, les questions financières. Le PNUD a évalué le budget prévu pour les élections à 7,7 millions de dollars, auquel le Gouvernement de la Guinée-Bissau a contribué à hauteur de 2 millions de dollars. Des contributions supplémentaires ont permis de ramener le déficit de financement à 1,2 million de dollars. Comme l'a mentionné aujourd'hui le Représentant spécial du Secrétaire général, M. José Viegas Filho, il se peut que ce déficit ait été comblé à la suite d'annonces de contribution de la part de plusieurs partenaires internationaux. Toutefois, j'ai été informé à Bissau qu'aucune des contributions annoncées n'est susceptible d'être versée avant le mois de septembre, ce qui signifie que pour qu'elle commence maintenant, il est urgent de couvrir les coûts de l'opération d'inscription sur les listes électorales.

Le 23 août, le Premier Ministre Gomes a organisé une cérémonie en Guinée-Bissau pour lancer la mise à jour des listes électorales. Toutefois, d'après mes informations, le pays n'a, à ce jour, pas reçu tout le matériel nécessaire à la conduite du processus. Je voudrais ajouter que le Président de la Cour suprême m'a informé que, bien que l'organisation des élections de novembre dans une période extrêmement limitée doive avoir lieu dans le cadre d'un accord politique, il y a un risque que, si ce consensus est perdu, la légitimité de l'ensemble du processus soit remise en question. La situation pourrait également s'aggraver si le Gouvernement actuel était dissous. Je dois souligner qu'en fin de compte, l'organisation des élections dépend de la volonté des principaux acteurs politiques de coopérer les uns avec les autres.

Lors de ma rencontre avec le Premier Ministre Gomes, que je remercie de m'avoir accueilli et d'avoir appuyé ma visite, il a souligné l'importance d'éviter la situation récurrente observée en Guinée-Bissau. Comme cela a été mentionné par de nombreux autres interlocuteurs, des élections généralement pacifiques sont suivies de problèmes politiques. Le Premier Ministre s'est dit résolument déterminé à faciliter un pacte de stabilité. J'ai été informé que le Gouvernement dispose déjà d'un projet de document-cadre, qui pourrait servir de base à un pacte global. Certains de

mes interlocuteurs ont également souligné qu'il importe de permettre à la société civile et aux autres parties prenantes de soumettre leurs contributions au pacte.

S'agissant de la réconciliation, la commission chargée d'organiser la conférence nationale pour la consolidation de la paix et du développement en Guinée-Bissau m'a présenté son rapport, intitulé « Au nom de la paix », dans lequel figurent les conclusions et recommandations issues des consultations menées avec plus de 3 000 Bissau-Guinéens sur les causes des conflits et de l'instabilité dans le pays. Les représentantes du Conseil des femmes bissau-guinéennes ont déclaré que leur organisation, ancien Groupe de médiation des femmes, avait évolué et qu'elle s'employait actuellement à surveiller les préparatifs en vue des prochaines élections législatives et à défendre l'adoption d'une loi sur la parité. Après ma visite, nous avons reçu de bonnes nouvelles, selon lesquelles, le 2 août, l'Assemblée nationale a adopté une loi sur la parité, ou une loi sur les quotas, demandant un minimum de 36% de femmes candidates aux élections législatives et locales.

L'armée continue de garder ses distances avec la crise politique et de respecter l'ordre constitutionnel, tandis que les forces de police poursuivent leurs efforts pour maintenir l'ordre public et respecter les droits de l'homme. Ce sont là des engagements que nous devons encourager et qui doivent être maintenus. Les parties prenantes ont reconnu le rôle clef que la Mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Guinée-Bissau continue de jouer dans ce contexte et l'ont exhortée ainsi que le BINUGBIS à continuer de fournir un appui au cours des cycles électoraux. Il est également estimé nécessaire de réformer les secteurs de la défense et de la sécurité, et de maintenir l'assistance du BINUGBIS et de la communauté internationale pour fournir une surveillance et une assistance technique au cours de la période postélectorale.

Avant de terminer, je voudrais faire quelques observations sur l'importance du Fonds pour la consolidation de la paix. Au fil des ans, le Fonds a adopté une position stratégique en Guinée-Bissau. À l'heure actuelle, le BINUGBIS et l'équipe de pays des Nations Unies mettent en œuvre des projets du Fonds dotés d'un budget combiné de 7 millions de dollars, qui se renforcent mutuellement en faveur de l'engagement politique. À cet égard, je voudrais souligner que deux importantes initiatives de la société civile, dont j'ai rencontré les représentants à Bissau, à savoir le Conseil

des femmes bissau-guinéennes et la commission chargée d'organiser la conférence nationale pour la consolidation de la paix et du développement en Guinée-Bissau, sont toutes deux bénéficiaires du Fonds pour la consolidation de la paix.

Le 13 août, j'ai organisé une réunion de la formation Guinée-Bissau pour présenter mon rapport à la Commission de consolidation de la paix, au cours de laquelle nous avons également reçu des informations actualisées de la part d'un certain nombre d'intervenants, notamment M. José Viegas Filho, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du BINUGBIS. À cette occasion, l'Ambassadeur Tijjani Muhammad Bande, du Nigéria, en sa qualité de représentant du Président en exercice de la CEDEAO, a également fait certaines observations au sujet de son dernier sommet en date, tenu à Lomé le 31 juillet. L'Ambassadeur José Luis Fialho Rocha, de Cabo Verde, en sa qualité de Président *pro tempore* de la CPLP, nous a informés des récentes décisions prises au cours du Sommet de la CPLP, qui a eu lieu à Santa Maria, Cabo Verde, en juillet dernier. Il a souligné que les chefs d'État et de gouvernement ont exprimé leur appui à l'actuel processus électoral en Guinée-Bissau et à la tenue d'élections législatives, le 18 novembre, ainsi que leur disposition à contribuer concrètement à sa réalisation. Ils en ont également appelé à la solidarité de la communauté internationale pour garantir le décaissement en temps voulu des contributions déjà annoncées. À cette occasion, nous avons également brièvement discuté de la visite effectuée par la mission du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en Guinée-Bissau les 27 et 28 juillet, sous la présidence du Togo.

À la suite des discussions qui ont eu lieu le 13 août, je voudrais faire les recommandations suivantes. Je me félicite de la visite en Guinée-Bissau du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Je voudrais également prendre note du communiqué final de la cinquante-troisième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, tenue à Lomé le 31 juillet, ainsi que de ses conclusions et recommandations, notamment son exhortation au respect de la date du 18 novembre pour la tenue des élections législatives. Je prends également note de la décision de lever les sanctions imposées par la CEDEAO à certains acteurs politiques en Guinée-Bissau. Je prends note des décisions concernant le pays qui ont été approuvées par le Sommet de la CPLP à Santa Maria. Je tiens à saluer l'adoption de la loi sur la parité et les discussions sur un pacte inclusif de stabilité.

La formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix continuera de mettre l'accent sur la mise en œuvre des Accords de Conakry et sur les préparatifs des élections de novembre. Nous travaillerons avec tous les partenaires internationaux à cette fin. La Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau et le BINUGBIS ont un rôle important à jouer dans ces cycles électoraux cruciaux de la Guinée-Bissau. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Filho, pour que les prochaines élections législatives se déroulent conformément au cadre constitutionnel et de manière crédible et équitable. Il faut réaffirmer une fois de plus qu'il importe que les prochaines élections aient lieu à la date fixée, en tant que conclusion de la transition vers la stabilité. À cet égard, nous continuerons de participer activement à la mobilisation des ressources nécessaires pour que les élections aient lieu comme prévu. Nous appuierons également l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale, en consultation avec le Gouvernement, s'agissant d'examiner les moyens permettant de renforcer les institutions publiques, en particulier le système judiciaire. Je tiens à réaffirmer que la Guinée-Bissau demeure un exemple important d'approche fondée sur la pérennisation de la paix, qui offre des enseignements utiles sur les partenariats mondiaux en faveur de la consolidation de la paix.

Enfin, j'informe les membres du Conseil que demain j'organiserai une réunion de haut niveau de la formation Guinée-Bissau avec le Premier Ministre Aristides Gomes, à sa demande. Cela permettra au Premier Ministre d'avoir un dialogue direct et interactif avec les membres de la Commission de consolidation de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Vieira de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Tavares Pinto.

M^{me} Tavares Pinto : Je suis très honorée d'être ici, et c'est une grande satisfaction pour moi, ainsi que pour le Réseau Femmes, paix et sécurité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Guinée-Bissau, l'organisation que je représente, que je prends la parole devant le Conseil de sécurité. Je suis particulièrement honorée de m'exprimer en présence de mon compatriote et Premier Ministre, M. Aristides Gomes, ainsi que des représentants de la Guinée-Bissau auprès de l'Organisation des Nations Unies. †

Qu'il me soit néanmoins de parler en tant que citoyenne et femme leader de Guinée-Bissau. Je remercie les orateurs qui m'ont précédée. J'aimerais mettre l'accent dans mon intervention sur les aspects spécifiques aux femmes et sur le rôle qu'elles jouent dans la société civile en Guinée-Bissau. †

La participation des femmes et des filles fait partie intégrante des thèmes qui constituent les fondements des objectifs de développement dans le contexte particulier de la Guinée-Bissau. En particulier, les aspirations socio-historiques et les avancées enregistrées tout au long de ces dernières années méritent qu'on s'y attarde pour voir comment les femmes les appréhendent. L'on a constaté que tout au long de l'histoire du pays, les femmes ont montré une capacité d'intervention politique, de consolidation de la paix et de défense leurs droits, en particulier en ce qui concerne le développement économique et social et la cohésion sociale. Cependant, le contexte d'instabilité politique et gouvernementale récurrente a constitué un obstacle à l'adoption et à la mise en œuvre des politiques publiques nécessaires et urgentes, empêchant ainsi aux femmes de jouir pleinement de leurs droits, en particulier les droits civils, politiques, économiques et sociaux.

La situation en Guinée-Bissau demeure fragile et les conditions socioéconomiques toujours plus difficiles, exacerbées par l'instabilité, ont un lourd impact cumulatif sur les jeunes, qui sont de plus en plus sans perspectives et confrontés au chômage et au manque d'éducation et exposés aux risques de migration clandestine et de trafic de drogue. Cela a surtout un impact sur les femmes et les filles, qui luttent quotidiennement pour soutenir leur foyer et leur famille au milieu de ces difficultés et dans un environnement détérioré aux plans social et culturel et en termes de cohésion intercommunautaire.

Mon organisation a, grâce à l'action active des femmes, joué et continue à jouer un rôle très important dans la prévention des conflits et la promotion de la paix dans notre pays. Notre objectif est de coordonner et d'optimiser le rôle et les initiatives des femmes dans la prévention, la reconstruction après les conflits et la promotion des droits de l'homme. Il s'agit d'un réseau régional qui œuvre également à promouvoir l'égalité des sexes, la bonne gouvernance et la démocratie. Il est composé de diverses organisations de femmes dont le but d'œuvrer en faveur d'une paix durable, voire définitive, au sein de notre espace communautaire, en réalisant le programme contenu dans la résolution 1325 (2000). †

En 2014, en coordination avec la société civile et les institutions électorales du pays, et avec l'appui du système des Nations Unies, nous avons contribué activement au processus électoral du pays en mettant en place une structure pour suivre le processus électoral et pour prévenir, gérer et résoudre les situations de conflit pendant les élections. Il s'agissait d'une plateforme composée d'organisations de femmes dont le but était de contribuer à remédier aux problèmes sur le terrain lors des élections précédentes grâce à l'alerte précoce. Ce dispositif était composé de 200 femmes et jeunes observateurs dans tout le pays, ainsi que de 45 jeunes filles et garçons chargés de la surveillance de la violence électorale qui envoyaient des données en temps réel par SMS. Ces groupes ont harmonisé leurs efforts pour mettre en œuvre des activités simultanées de médiation afin d'apaiser le climat pendant la période préélectorale, le jour du scrutin, lors de la publication des résultats et pendant la période postélectorale. Des activités de suivi sont venues en complément de tous les efforts de sensibilisation et d'éducation civique menés dans le cadre du processus électoral. Les résultats obtenus sont satisfaisants. L'égalité d'accès de tous les candidats aux médias d'État et la participation effective et qualitative de la société civile ont encouragé tous les partis concernés à travailler dans un climat de confiance, de solidarité et de sécurité, qui a permis la tenue d'élections jugées libres, justes et transparentes. Le rôle des femmes dans les élections s'est donc révélé clairement important. Mais ces efforts n'ont pas pris fin en 2014 et ne se limitent pas au domaine électoral.†

Tout au long des crises politiques et institutionnelles qu'a connues le pays, notre réseau a encouragé diverses initiatives de dialogue. Nous avons participé à la mise en place d'un groupe de femmes facilitatrices du dialogue entre les parties au conflit, qui a largement contribué à débloquer la crise en 2017. Ce groupe a évolué pour donner lieu à la création du Conseil national des femmes de Guinée-Bissau – un groupe élargi et inclusif, pleinement représentatif de la diversité politique, religieuse, ethnique et territoriale des différentes communautés du pays et de la diaspora.†

Aujourd'hui, nous pouvons dire que, pour la première fois, avec la contribution essentielle et déterminante des femmes et grâce à leur reconnaissance par les Nations Unies et au soutien constant, notamment de l'ambassade du Canada, la société civile a pu réunir dans un même espace les acteurs politiques en conflit, les organisations religieuses, les universités, les organisations de jeunesse et les chefs traditionnels

pour mener une réflexion et un débat au sujet de la recherche d'une voie de sortie de la crise politique. Les parties prenantes ont décidé de créer une alliance d'organisations de la société civile afin de donner suite au dialogue politique pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le Gouvernement. Cette plateforme nous a permis de proposer des recommandations, qui constituent la base pour l'élaboration de pacte de stabilité politique et sociale.† Le processus est en cours. On espère que le pacte sera signé par tous les acteurs concernés dans le cadre des nouveaux développements politique, social et culturel comme base d'un nouveau contrat social.

En même temps, au vu des élections prévues pour le 18 novembre, pour tirer profit de l'expérience de 2014, dans le suivi du processus électoral, une plateforme des femmes et des jeunes a été créée pour le suivi du processus électoral avec le soutien financier du Fonds pour la consolidation de la paix et l'appui technique de l'ONU. Ce processus accompagnera les inscriptions des électeurs, les campagnes d'éducation civique, le suivi des médias, la campagne électorale, le suivi des cas éventuels de violence au cours du processus, ainsi que le jour du scrutin.

Enfin, je voudrais citer en tant qu'exemple positif et ultérieur du potentiel que nous, les femmes, exprimons quand nous nous engageons toutes ensemble dans le dialogue avec les autres acteurs et partenaires, l'adoption récente par le Parlement de la loi sur la parité des sexes qui maintient un quota de 36% dans toute liste électorale. C'est un des résultats de la lutte et des activités de plaidoyer de la plateforme politique des femmes qui apportera un fort changement positif pour la Guinée-Bissau une fois qu'une stabilité complète et effective sera en place et garantie d'une façon durable.

En vue d'un partenariat plus efficace entre l'ONU et la Guinée-Bissau, et dans le but de construire une société réconciliée, égalitaire et juste, nous proposons les recommandations suivantes. Le système des Nations Unies en Guinée-Bissau devrait donner la priorité aujourd'hui travail de stabilisation politique par la promotion d'un dialogue national inclusif qui permettra l'adoption d'un pacte national de stabilité, sa supervision et sa mise en œuvre. Le système des Nations Unies devrait être plus présent et en première ligne pour mobiliser davantage de partenariats en vue d'une aide internationale plus efficace dans la mise en œuvre de la politique nationale du genre. Les réseaux de coopération entre les organisations de femmes et

les organisations de la jeunesse féminine, dans le but d'encourager et de renforcer la participation civique et politique de ces organisations doivent continuer à être soutenus. Le soutien à la création et à la dynamisation d'un observatoire des femmes pour évaluer et publier des données sur l'évolution des femmes doit continuer afin de parvenir à l'égalité entre les sexes par le biais de partenariats avec des institutions de recherche nationaux et des homologues internationaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Tavares Pinto pour son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Ma délégation voudrait saluer la présence parmi nous de S.E.M Aristides Gomes, Premier Ministre de la Guinée-Bissau. Elle remercie, pour la qualité de leurs exposés respectivement M. José Viegas Filho, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS); S. E. M. Anatolio Ndong Mba, Représentant permanent de la Guinée équatoriale et Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau; S. E. M. Mauro Silva, Représentant permanent du Brésil et Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Ma délégation voudrait également exprimer à M^{me} Elisa Tavares Pinto, de la société civile bissau-guinéenne, tout l'intérêt qu'elle porte à sa contribution dans le cadre de nos échanges.

Les récents développements de la situation socio-politique en Guinée-Bissau, notamment depuis les avancées positives enregistrées dans la foulée de la session extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenue le 14 avril 2018 à Lomé, constituent un faisceau d'espoir dans le processus de sortie de crise de ce pays. La nomination d'un Premier Ministre de consensus, la formation d'un Gouvernement inclusif, la reprise des activités de l'Assemblée nationale et la fixation de la date des élections législatives au 18 novembre 2018, sont autant d'acquis qui nécessitent d'être consolidés par la conjonction du soutien appuyé de la communauté internationale et de la volonté politique affirmée des acteurs politiques bissau-guinéens.

Dans l'optique de contribuer à la sortie de l'impasse politique en Guinée-Bissau, le Conseil de sécurité a, le 28 février 2018, à travers l'adoption de la

résolution 2404 (2018), confié au BINUGBIS trois tâches prioritaires en matière d'appui, à savoir l'application complète des Accords de Conakry, la tenue des élections législatives et l'examen de la Constitution de la Guinée-Bissau. À la lumière du rapport du Secrétaire général (S/2018/771) sur l'état d'exécution de ces priorités, ma délégation voudrait partager les observations suivantes.

Concernant l'application intégrale des Accords de Conakry, l'examen du rapport du Secrétaire général expose clairement les efforts à poursuivre par les parties prenantes nationales afin de faire avancer la mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO et des Accords de Conakry. À cet égard, la Côte d'Ivoire appelle les différentes parties à mutualiser leurs efforts afin de parvenir à la signature du pacte de stabilité qui demeure une étape importante vers la paix dans le pays. Ma délégation encourage vivement les acteurs nationaux à poursuivre les concertations et à privilégier les avantages induits par la réalisation des autres points des Accords. Elle exhorte le BINUGBIS à poursuivre ses bons offices et son appui technique afin d'impliquer davantage les autres organisations ainsi que la société civile, dans le processus de sortie de crise. À cet égard, mon pays fait écho aux encouragements du Secrétaire général adressés à la CEDEAO afin de poursuivre ses efforts pour le maintien d'un dialogue constructif entre les acteurs nationaux.

Dans cette optique, ma délégation salue la décision de la CEDEAO de lever les sanctions prises à l'encontre de certains acteurs politiques de la Guinée-Bissau à l'issue de la 53^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement tenu le 31 juillet 2018 à Lomé. Cette décision contribuera certainement à la décrispation du climat politique local afin de renforcer les conditions d'un dialogue constructif entre les parties prenantes. En tout état de cause, la Côte d'Ivoire réaffirme le rôle central des Accords de Conakry qui demeurent, à ce jour, le cadre consensuel de référence pour parvenir à une solution durable à l'impasse politique en Guinée-Bissau.

S'agissant de la tenue des élections législatives, il apparaît crucial de prendre toutes les dispositions afin de parvenir à l'organisation de consultations libres, pacifiques et crédibles. En effet, comme le souligne le rapport du Secrétaire général, les élections législatives et présidentielle demeurent au cœur de la vie politique du pays. À cet égard, elles doivent être organisées conformément la Constitution, aux lois et engagements nationaux. En dépit des retards dans l'organisation

pratique, les acteurs nationaux s'attellent, avec l'appui de la communauté internationale, à parachever les préparatifs techniques des élections législatives afin que s'éloigne le spectre d'un éventuel report.

La Côte d'Ivoire salue à cet égard l'action parfaitement coordonnée sur le terrain, des P5 [ONU, CEDEAO, Union africaine, Communauté des pays de langue portugaise et Union européenne], notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources financières qui constitue une véritable source de préoccupation. À cet effet, ma délégation note avec satisfaction les contributions de la CEDEAO et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, respectivement à hauteur de 2 millions et 1 million de dollars, qui aideront à combler le déficit financier du projet d'assistance électorale. La Côte d'Ivoire saisit cette occasion pour inviter les pays et organisations donateurs à concrétiser leurs promesses.

L'examen de la Constitution, troisième priorité assignée au Bureau intégré des Nations Unies, demeure un pilier important en ce qu'il permet d'établir un nouvel ordre politique susceptible de favoriser la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Dans cette perspective, ma délégation encourage le BINUGBIS à prendre les dispositions et ajustements qu'il jugera utiles afin d'accompagner efficacement les autorités de Guinée-Bissau vers la mise en place d'un cadre institutionnel inclusif, à même de poser les fondements d'un pays en paix et résolument tourné vers le développement.

La lutte contre la criminalité transnationale, notamment le trafic de drogues et le blanchiment d'argent, constitue un défi majeur pour les autorités bissau-guinéennes. Dans cette optique, et conformément aux dispositions de la résolution 2404 (2018), les mesures conjointes prises par le BINUGBIS et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) dans ce domaine méritent d'être poursuivies et renforcées afin de couper les circuits des narco-trafiquants et des nostalgiques de l'instabilité dans ce pays, qui n'a que trop souffert de ces errements. Il est heureux de constater que le Président de la République, José Mário Vaz, et l'ensemble des autorités nationales s'engagent résolument dans cette voie en sollicitant l'appui de l'ONUDD et du BINUGBIS pour la conception et la mise en œuvre d'un plan national de lutte contre la grande criminalité transnationale. Ma délégation salue et encourage, par ailleurs, les efforts de la classe politique du pays en vue de l'adoption d'une loi établissant un quota de 36 % de femmes pour les élections législatives

et locales. Elle salue également la création, en avril 2018, d'un Conseil des femmes de Guinée-Bissau.

Les grands changements qui s'amorcent en Guinée-Bissau appellent une adaptation des structures et des organisations internationales sur le terrain, pour une plus grande efficacité de leur action. C'est pourquoi mon pays attend avec grand intérêt les conclusions de la mission d'évaluation commise à cet effet, ainsi que les propositions de restructuration du BINUGBIS. Toutefois, il nous faut garder à l'esprit que toute évolution positive et significative en Guinée-Bissau en cette période demeure tributaire de la bonne organisation et du bon déroulement des élections, dont les résultats imprimeront le volume et la nature des ajustements à opérer. La Côte d'Ivoire voudrait saluer l'action du Représentant spécial du Secrétaire général et lui exprimer tout son soutien dans cette importante tâche. Elle rappelle par la même occasion l'impérieuse nécessité pour les parties prenantes bissau-guinéennes de s'approprier résolument le processus de sortie de crise, en priorisant l'intérêt supérieur de la nation et des populations.

Pour conclure, je voudrais souligner que la Côte d'Ivoire entend soumettre, dans les prochains jours, aux membres du Conseil de sécurité un projet de déclaration à la presse sur la situation en Guinée-Bissau.

Mme Gueguen (France) : Je remercie les intervenants pour leurs interventions très complètes, et je me réjouis également de la présence autour de cette table du Premier Ministre de la Guinée-Bissau, M. Aristides Gomes, et le remercie d'avoir fait le déplacement à New York afin de participer à nos travaux. Il s'agit d'un signal très positif.

Je ferai cinq brèves observations.

Premièrement, la France salue les développements positifs intervenus au cours des derniers mois en Guinée-Bissau, et notamment la nomination d'un Premier Ministre de consensus, en la personne de M. Aristides Gomes. Il s'agit d'un premier pas important vers la mise en œuvre des Accords de Conakry, dont nous restons convaincus qu'elle constitue la seule manière de sortir le pays de la crise politique et institutionnelle qu'il traverse depuis de longs mois. Je souhaite également saluer le rôle central joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et, plus généralement, par le groupe des cinq partenaires internationaux présents en Guinée-Bissau – CEDEAO, Union africaine, Communauté des pays de langue portugaise, Union

européenne et ONU – dans l'obtention de ces résultats. Il est crucial que la Guinée-Bissau continue à bénéficier d'un fort niveau d'accompagnement régional et international dans les mois et les années à venir. C'est notamment la responsabilité du Conseil.

Deuxièmement, si les avancées réalisées au cours des derniers mois sont encourageantes, d'autres mesures importantes n'en restent pas moins attendues au cours des prochaines semaines. C'est d'abord et avant tout le cas de la tenue, dans le respect des délais annoncés, des élections législatives au mois de novembre. Nous y voyons en effet un test important pour jauger la volonté réelle des différents acteurs d'avancer vers une pleine mise en œuvre des Accords de Conakry. Nous attendons dès lors des autorités bissau-guinéennes qu'elles se mobilisent pleinement dans la préparation technique de ce scrutin. Je pense notamment à l'enregistrement des électeurs, pour lequel l'ensemble des moyens nécessaires doivent être mis à disposition le plus vite possible, ou encore au décaissement rapide des contributions budgétaires nationales annoncées, qui doit intervenir sans délai.

Troisièmement, la communauté internationale joue pour sa part tout son rôle pour appuyer le processus électoral à venir, que ce soit à travers l'octroi d'une assistance financière de la part des principaux bailleurs, ou encore via le travail d'assistance technique mené respectivement par le Programme des Nations Unies pour le développement et par l'Union européenne. Nos attentes à l'égard des autorités bissau-guinéennes n'en sont que plus fortes. La bonne tenue des élections à venir constitue d'ailleurs un préalable nécessaire avant toute possible évolution sur le volet des sanctions. Je tiens, à cet égard, à saluer la posture de non-ingérence dans les affaires politiques respectée par les autorités militaires en Guinée-Bissau.

Quatrièmement, le rétablissement d'une paix et d'une stabilité durables en Guinée-Bissau passe également, à moyen terme, par des avancées dans d'autres domaines. Je pense à la révision constitutionnelle, qui doit permettre au système institutionnel bissau-guinéen d'éviter d'être à nouveau le théâtre des blocages constatés au cours des derniers mois. Je pense également à la lutte contre la criminalité organisée, et notamment contre le trafic de drogues, qui suppose un engagement résolu des autorités bissau-guinéennes mais également un appui continu de la part de la communauté internationale, et notamment des différents acteurs onusiens présents sur place. Je pense enfin à la réforme du secteur de la

sécurité, sans laquelle, l'histoire récente l'a montré, il ne saurait y avoir de stabilité de long terme dans le pays.

Cinquièmement, enfin, la France apporte son plein soutien au processus d'examen stratégique du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau actuellement en cours, sous la direction de l'ancien Représentant spécial, M. João Honwana. Nous souhaitons que ce processus soit guidé par une évaluation libre et objective de la situation et des besoins sur le terrain, indépendamment des positions exprimées sur ce dossier par les différents acteurs au cours des derniers mois. Il nous semble une occasion utile pour réfléchir à la manière de renforcer la portée du rôle de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, d'optimiser la coordination entre les différents acteurs de la communauté internationale sur place, ou encore d'apporter de la manière la plus efficace le soutien technique dont la Guinée-Bissau a plus que jamais besoin.

Il est encore trop tôt pour savoir si la Guinée-Bissau est définitivement engagée sur la voie d'une stabilisation durable. Les prochains mois, et notamment l'échéance importante des élections législatives en novembre, continueront de nous donner des éléments de réponse à cet égard. Le rôle d'accompagnement joué par la région, et plus largement par la communauté internationale et par le Conseil, n'en est que plus important dans cette période décisive.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Tout d'abord, nous tenons à saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Premier Ministre bissau-guinéen, M. Aristide Gomes. Nous tenons également à féliciter M. José Viegas Filho, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), de sa nomination à ce poste important. Nous lui souhaitons plein succès dans son travail, et le remercions de son exposé.

Nous avons écouté avec attention les informations qu'ont partagées avec nous aujourd'hui l'Ambassadeur Anatolio Ndong Mba, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau, l'Ambassadeur Mauro Vieira, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, et M^{me} Tavares Pinto.

Nous prenons bonne note des progrès importants qui sont faits pour aider la Guinée-Bissau à sortir de la crise politique, après la décision du Président José

Mário Vaz de nommer un nouveau Premier Ministre et de former un Gouvernement de consensus. Nous encourageons toutes les forces politiques du pays, en dépit de leurs désaccords persistants, à collaborer avec le Gouvernement en vue de parvenir à un règlement viable.

Nous appuyons l'action des autorités du pays dans le cadre des préparatifs aux élections prévues en novembre. Nous notons avec satisfaction que le BINUGBIS contribue notablement à appuyer le processus électoral, en particulier en mobilisant des moyens auprès des partenaires internationaux. Nous appuyons la détermination de la mission à faciliter la réforme de la Constitution, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/771). Il faut lancer le dialogue à ce sujet le plus rapidement possible. À cet égard, la période entre la tenue des élections législatives et l'élection présidentielle serait très appropriée. Nous demeurons convaincus que cette mesure est essentielle pour régler les questions ayant trait à la Constitution bissau-guinéenne, ce qui permettrait de prévenir la résurgence des troubles politiques actuels.

Nous remercions la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui promeut un règlement politique en Guinée-Bissau. Nous prenons note de la décision de la CEDEAO de lever les sanctions qu'elle avait imposées à certains Bissau-Guinéens en février, une décision que nous jugeons très opportune. Nous sommes toutefois convaincus que tout accord sur l'avenir du pays doit se fonder sur les aspirations de ses citoyens, sans pression ni imposition de solutions toutes faites de l'extérieur. Ce n'est qu'ainsi, en répondant aux véritables intérêts nationaux, que ces accords pourront jouer un rôle constructif pour aider le pays à sortir de cette crise de longue date.

M^{me} Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial Viegas Filho, les Ambassadeurs Vieira et Ndong Mba et M^{me} Tavares Pinto de leurs exposés éclairants sur les derniers faits nouveaux intervenus en Guinée-Bissau. Je voudrais également saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue au Premier Ministre Gomes à cette importante réunion.

Le Royaume des Pays-Bas tient à mettre en exergue les trois points suivants. Le premier est l'importance de la mise en œuvre intégrale des Accords de Conakry, notamment en ce qui concerne la tenue d'élections législatives le 18 novembre et la signature d'un pacte de stabilité. Le deuxième est l'importance de la participation des femmes aux processus politiques,

comme l'a souligné M^{me} Tavares Pinto, et le troisième est l'importance de la poursuite des activités de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau.

Je voudrais tout d'abord réitérer que la mise en œuvre intégrale des Accords de Conakry et de la feuille de route en six points est le seul moyen d'avancer en Guinée-Bissau. Comme nombre d'orateurs l'ont souligné hier, nous devons faire de la prévention notre priorité, et la mise en œuvre et le respect d'accords comme celui-ci constituent des étapes importantes vers une paix pérenne en Guinée-Bissau. Nous saluons les efforts déployés par le nouveau Gouvernement pour organiser des élections législatives et réitérons la nécessité d'organiser des élections libres, régulières, crédibles et inclusives le 18 novembre. Même si nous sommes conscients des mesures constructives prises à Bissau, il reste encore beaucoup à faire.

Un projet de pacte de stabilité, qui servira de base au dialogue national, a été distribué aux acteurs politiques. Un pacte de stabilité inclusif revêt la plus haute importance pour la Guinée-Bissau, car il jette les bases d'une collaboration entre les différents acteurs et ouvre la voie à une réforme constitutionnelle tout aussi importante. Nous exhortons donc toutes les parties prenantes concernées à le mettre au point le plus rapidement possible, avant les élections législatives de novembre.

Tel que stipulé dans la résolution 1325 (2000) et dans le programme de pérennisation de la paix, on ne saurait trop insister sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix. Comme l'a indiqué M^{me} Tavares Pinto, les femmes ont joué un rôle très important pour briser l'impasse politique en Guinée-Bissau. Je voudrais également réitérer l'importance de la participation continue des femmes tant aux prochaines élections qu'à la vie politique nationale à l'avenir. À cet égard, nous nous félicitons de la création du Conseil des femmes en Guinée-Bissau et nous appelons le Gouvernement bissau-guinéen, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et les autres acteurs internationaux sur le terrain – l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté des pays de langue portugaise et l'Union européenne – à continuer de coopérer avec ce nouvel organe pour assurer la participation, pleine et entière, sur un pied d'égalité, des femmes en Guinée-Bissau.

Enfin, je voudrais souligner le rôle important que la CEDEAO a joué en Guinée-Bissau, notamment

grâce à la présence de sa Mission en Guinée-Bissau, qui est essentielle pour la stabilité de la Guinée-Bissau. Tout en exprimant notre satisfaction, nous exprimons l'espoir que la CEDEAO prorogera son mandat au moins jusqu'à la fin de l'élection présidentielle. Une prorogation de son mandat à plus long terme permettrait d'assurer la sécurité de la population bissau-guinéenne et contribuerait au bon déroulement des élections en novembre de cette année, ainsi qu'en 2019, pour ce qui est de l'élection présidentielle.

La Guinée-Bissau se trouve à la croisée des chemins. Sa stabilité dépend en grande partie de la tenue d'élections législatives libres, régulières, crédibles et inclusives le 18 novembre. Ces élections constituent la prochaine étape pour sortir le pays de l'impasse politique persistante dans laquelle il se trouve. Il incombe au Conseil de continuer d'appuyer la Guinée-Bissau durant cette période importante, et nous espérons vivement qu'il poursuivra son action à cet égard.

M. Hunter (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie tous les intervenants des observations qu'ils ont formulées aujourd'hui. Nous saluons également la présence du Premier Ministre Gomes et lui exprimons toute notre satisfaction pour les efforts qu'il continue de déployer pour promouvoir l'unité au sein du Gouvernement et préparer les élections importantes prévues en novembre.

Les États-Unis saluent les progrès politiques accomplis en Guinée-Bissau depuis avril. Nous félicitons les dirigeants politiques d'avoir pris des mesures indispensables, qui se faisaient attendre depuis longtemps, pour briser l'impasse qui dure depuis près de trois ans, afin de permettre au Gouvernement de reprendre ses efforts pour garantir le bien-être du peuple bissau-guinéen. Nous les encourageons à poursuivre la mise en œuvre des Accords de Conakry et les réformes essentielles.

En ce qui concerne l'horizon politique en Guinée-Bissau, nous nous réjouissons à la perspective d'un processus d'inscription sur les listes électorales couronné de succès et de la tenue d'élections législatives libres, régulières et transparentes en novembre prochain. Nous encourageons la communauté internationale et les partenaires de la Guinée-Bissau au sein de la région à appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour préparer et organiser ces élections. Nous saluons également les généreuses contributions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à cet effort et nous la remercions du rôle

de premier plan qu'elle continue de jouer en tant que médiateur.

En dépit de ces progrès encourageants et des élections à venir, le Conseil de sécurité doit rester vigilant, car les accords consensuels qui ont contribué à atténuer la crise politique demeurent fragiles. Les États-Unis partagent les préoccupations exprimées par le Secrétaire général face à la menace que le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée continuent de faire peser sur la Guinée-Bissau et la sous-région dans son ensemble. Nous nous félicitons de l'appui apporté par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en vue de la relance des travaux par le Gouvernement de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale et nous encourageons l'ONUDC à continuer à renforcer ses capacités dans le pays.

Nous saluons également les efforts déployés par la société civile et des citoyens concernés pour promouvoir la transparence en matière de gouvernance et une culture de respect des droits de l'homme dans le pays. Nous notons avec satisfaction les efforts croissants que déploie le Conseil des femmes en Guinée-Bissau, notamment sa volonté de participer à l'élaboration du pacte de stabilité prévu par les Accords de Conakry.

Il ne reste que quelques mois avant la tenue d'élections très importantes qui pourraient consolider les progrès politiques réalisés cette année. Des mesures audacieuses et importantes ont été prises pour réparer les dégâts causés par de nombreux mois d'impasse, mais le chemin qui mène vers des progrès durables est long. Nous poursuivrons notre coopération avec le Gouvernement alors qu'il sort de cette impasse décevante et met tout en œuvre pour garantir la sécurité et offrir des possibilités à tous les citoyens de son pays.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saluer la présence du Premier Ministre Aristides Gomes parmi nous aujourd'hui. La Suède entretient des relations de longue date avec le peuple de la Guinée-Bissau, qui datent d'avant son indépendance. C'est dans cet esprit de partenariat étroit que nous sommes engagés à appuyer la Guinée-Bissau au Conseil.

Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé. La mission a un rôle essentiel à jouer pour assurer la coordination des efforts internationaux à l'appui à la Guinée-Bissau, notamment

en ce qui concerne la préparation des élections. Je remercie également l'Ambassadeur Mauro Vieira, du Brésil, et Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Nous nous félicitons de l'occasion qui nous est donnée de tirer parti des conseils stratégiques de la Commission de consolidation de la paix concernant la Guinée-Bissau.

Comme cela a été souligné aujourd'hui, la Guinée-Bissau a connu plusieurs évolutions positives ces derniers mois. Nous nous félicitons une fois de plus de la nomination par consensus d'un Premier Ministre, de la formation d'un gouvernement inclusif et de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale. L'approbation récente du nouveau programme du Gouvernement et du budget national est également un pas dans la bonne direction. Nous nous félicitons de la neutralité de l'armée et de sa position de non-ingérence dans le processus politique, et nous soulignons qu'il importe de maintenir cette neutralité.

L'optimisme auquel l'Ambassadeur Vieira a fait allusion dans son exposé est encourageant. Les élections du 18 novembre seront un pas crucial vers le renforcement de la confiance et de la stabilité. Les problèmes en cours doivent désormais être traités pour garantir la tenue d'élections crédibles dans les délais convenus. Nous soulignons qu'il importe de veiller à ce que les femmes et les hommes participent sur un pied d'égalité aux prochaines élections en tant qu'électeurs et en tant que candidats, et nous saluons l'adoption d'une loi sur la parité. Nous encourageons les dirigeants du pays à donner suite à la loi, en déployant des efforts ciblés pour faire participer les femmes à tous les niveaux des processus politiques. À cet égard, je me félicite également de l'exposé présenté par M^{me} Tavares Pinto ce matin.

La feuille de route en six points et les Accords de Conakry doivent être pleinement mis en œuvre. À cet égard, nous prenons note du projet de document-cadre pour le pacte de stabilité qui a été élaboré par le Gouvernement. Nous soulignons que, pour que le pacte soit crédible et durable, il importe qu'il soit étayé par un processus consultatif et ouvert à tous.

La Guinée-Bissau a désormais besoin que la communauté internationale fournisse un appui concerté et cohérent à son processus électoral. Il importera de tirer pleinement parti des bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général dans la préparation des élections. Nous saluons les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de

l'Ouest, qui a joué un rôle essentiel au nom de la région pour trouver une solution à la crise politique, et nous l'encourageons à poursuivre son action, en particulier en ce qui concerne le processus électoral.

Comme on l'a souvent déclaré au sein de la Commission de consolidation de la paix, pour véritablement consolider la paix durable, il importe toujours de s'attaquer aux causes profondes, notamment en mettant l'accent sur la réforme constitutionnelle, la réconciliation et le renforcement de l'état de droit par des institutions robustes et ouvertes à tous, en garantissant un accès égal aux possibilités économiques et en respectant, protégeant et garantissant les droits de l'homme. Ces réformes seront des vecteurs de paix essentiels. La communauté internationale, en partenariat étroit avec la région, doit désormais intensifier ses efforts pour appuyer la Guinée-Bissau sur le chemin d'une paix et d'un développement durables.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue au Conseil aujourd'hui à S. E. M. Aristides Gomes, Premier Ministre de la Guinée-Bissau, et je remercie de leurs précieuses remarques nos intervenants, le Représentant spécial Filho, les Ambassadeurs Vieira et Ndong Mba, ainsi que M^{me} Tavares Pinto.

Il y a plus de trois mois, à la mi-mai, nous avons salué les progrès encourageants accomplis en vue de sortir de l'impasse politique et institutionnelle dans laquelle se trouvait le pays (voir S/PV.8261). La nomination d'un gouvernement inclusif, la réouverture de l'Assemblée nationale, l'élection du Président de la Commission électorale nationale et l'annonce de la tenue d'élections législatives au mois de novembre ont suscité l'optimisme quant aux perspectives d'un nouveau degré de détermination et de normalisation. Dans ce contexte, les retards signalés et l'absence de mesures concrètes en ce qui concerne les préparatifs des élections législatives suscitent des préoccupations. L'organisation dans les meilleurs délais d'élections législatives et présidentielle crédibles représente une étape cruciale vers la reprise de la consolidation de la paix et un élément important des Accords de Conakry. Je voudrais également faire part de notre préoccupation quant à l'absence d'une révision approfondie de la Constitution et de la loi électorale. Toutefois, nous pensons que des progrès sont possibles, après l'annonce récente de la consultation sur le pacte de stabilité, qui mettra l'accent sur les réformes de la sécurité et de l'appareil judiciaire.

Par conséquent, nous exhortons les autorités bissau-guinéennes à donner une direction politique ferme au processus électoral et à en assumer la direction, ainsi qu'à faciliter les détails techniques et à donner à l'organisme de gestion des élections les moyens de mettre en œuvre les efforts nécessaires aux fins de la tenue d'élections crédibles en temps voulu. Pour garantir la stabilité à long terme, il sera essentiel d'éviter que le partage du pouvoir après les élections ne débouche sur une nouvelle impasse.

Nous nous félicitons de l'adoption d'une nouvelle loi instituant un quota minimum de 36% de femmes dans les élections et les nominations à l'Assemblée nationale et au sein des organes directeurs locaux. Nous nous réjouissons également de la création du Conseil des femmes bissau-guinéennes, qui vise à promouvoir la participation de ces dernières à la consolidation de la paix, à la réconciliation et aux processus politiques à l'échelon national. Ces mesures peuvent contribuer à jeter les bases d'une société plus égalitaire, participative et moderne, capable de relever ses nouveaux défis en matière de développement, de modernisation et de croissance.

Toutefois, nous restons inquiets que le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée menacent toujours gravement la paix et la stabilité en Guinée-Bissau, dans la sous-région et au-delà. À cet égard, nous appelons les dirigeants politiques et les institutions publiques du pays à prendre des mesures concrètes, en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et d'autres organismes pertinents, pour prévenir et combattre ces problèmes, qui pourraient miner les progrès et le développement politiques dans les années à venir.

En ce qui concerne le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau, nous partageons l'avis du Président du Comité, selon lequel aucune délibération sur les sanctions existantes ne doit interférer avec le processus électoral actuel.

Dernier point, mais non des moindres, je voudrais exprimer notre plein appui à M. José Viegas Filho, Représentant spécial du Secrétaire général, au personnel du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et à l'équipe de pays des Nations Unies, et les remercier de leur dévouement.

M. Umarov (Kazakhstan) (parle en anglais) : Je félicite le Représentant spécial Filho, l'Ambassadeur Ndong Mba et l'Ambassadeur Vieira de leurs exposés instructifs sur les faits les plus récents survenus en Guinée-Bissau et de leurs efforts inlassables pour instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Je remercie M^{me} Tavares Pinto d'avoir mis en lumière le rôle joué par les organisations de la société civile et par les groupes de femmes en vue de faciliter le dialogue entre les principaux acteurs politiques. En outre, je salue chaleureusement la présence du Premier Ministre Gomes à la présente séance. Nous souscrivons au rapport semestriel du Secrétaire général (S/2018/771), et voudrions faire quelques observations dans son prolongement.

Nous saluons les mesures encourageantes prises par toutes les parties pour mettre fin au long blocage politique en Guinée-Bissau, notamment l'approbation du programme du Gouvernement et l'adoption d'un budget. Nous apprécions grandement les bons offices du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et les efforts de médiation déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, dont les efforts collectifs ont permis cette évolution positive.

Il est maintenant nécessaire d'hâter les préparatifs en vue des prochaines élections législatives et présidentielle. Nous nous félicitons des engagements pris par les partenaires internationaux à fournir l'appui technique, logistique et financier nécessaire au processus électoral, et appelons le Gouvernement bissau-guinéen à progresser dans l'adoption des mesures nécessaires pour la tenue en temps voulu d'élections crédibles et régulières. Nous appelons également toutes les parties à prendre rapidement les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les dispositions en suspens des Accords de Conakry, y compris l'adoption d'un pacte de stabilité et la révision constitutionnelle. La stabilité politique ne sera possible que grâce à la poursuite de la mise en œuvre de réformes politiques visant à renforcer les organes directeurs, et pour élaborer des principes directeurs en faveur de ces réformes, le pays a besoin d'un dialogue national ouvert et sans exclusive.

Par ailleurs, nous devons œuvrer à aux mesures les plus efficaces possible pour garantir la stabilité du pays et renforcer sa résilience, moyennant un soutien accru aux plans de développement existants et à la stratégie de consolidation de la paix des Nations Unies, un accent particulier étant mis sur l'éducation et les soins de santé. Garantir la participation des femmes et

des jeunes au processus politique à toutes les étapes et à tous les niveaux est tout aussi important. Nous appelons tous les donateurs à fournir les fonds nécessaires pour l'application de toutes ces mesures.

Un autre sujet de préoccupation qui nous concerne tous reste les dangers du trafic de drogues et de la criminalité transnationale organisée, avec leurs effets multidimensionnels sur l'économie, la sécurité globale et le bien-être des communautés et des individus. La participation nationale est essentielle pour mettre en œuvre les différents programmes et projets internationaux visant à renforcer les secteurs de la sécurité, de la justice et de la répression. C'est pourquoi nous demandons aux autorités bissau-guinéennes de continuer de renforcer leur cadre institutionnel national et leur réponse à ces dangereuses menaces, en coopération étroite avec le BINUGBIS, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et INTERPOL.

Pour terminer, nous voudrions offrir notre plein appui à l'activité du Représentant spécial du Secrétaire général et réaffirmer que nous sommes prêts à coopérer avec toutes les parties pertinentes pour soutenir les efforts de consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

M. Tenya (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la tenue de la séance d'aujourd'hui et apprécions à leur haute valeur les exposés du Représentant spécial José Viegas Filho, des Ambassadeurs Anatolio Ndong Mba et Mauro Vieira, et de M^{me} Tavares Pinto. Nous souhaitons la bienvenue à S. E. M. Aristides Gomes, Premier Ministre de la Guinée-Bissau, et nous saisissons l'opportunité de sa présence pour souligner les progrès accomplis ces derniers mois en Guinée-Bissau sur le plan politique. Nous nous félicitons de sa nomination par consensus, de la formation d'un Gouvernement inclusif, de la réouverture de l'Assemblée nationale et du choix de la date du 18 novembre pour les élections législatives.

Nous jugeons encourageants tous ces faits, qui devraient permettre d'avancer vers la pleine application des Accords de Conakry et de la feuille de route de la Guinée-Bissau en six points, mise en place pour résoudre la crise politique. Nous voudrions aussi, à l'occasion de cette séance, souligner trois points spécifiques sur lesquels, à notre avis, nous devons redoubler d'efforts afin de consolider les progrès et d'établir une paix durable en Guinée-Bissau.

Le premier est la tenue des élections législatives en novembre. Un processus électoral libre, transparent

et inclusif aidera à garantir le déroulement normal de l'élection présidentielle en 2019. Il s'agit ici de promouvoir un climat démocratique et d'assurer une large participation du corps civique, surtout des femmes et des jeunes, et de toutes les forces politiques du pays. Il sera capital de veiller en particulier aux aspects technique, logistique et financier de l'organisation des élections. Nous nous félicitons de l'appui fourni à cet égard par le Programme des Nations Unies pour le développement et nous notons l'importance de garantir que la communauté internationale continue de coopérer au processus.

Mon deuxième point porte sur la lutte contre la criminalité organisée. Comme le Représentant spécial du Secrétaire général et plusieurs de mes collègues qui ont pris la parole avant moi l'ont déjà dit clairement, nous sommes inquiets de la présence dans le pays d'organisations transnationales impliquées dans des activités illicites, en particulier inquiets de la croissance d'activités telles que le trafic de drogue qui déchire le tissu social et mine les institutions requises pour établir une paix durable. Nous apprécions l'activité déployée par le Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime en Guinée-Bissau, de concert avec le Bureau intégré des Nations Unies en Guinée-Bissau (BINUGBIS), pour surmonter ces défis, notamment avec la réactivation de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale.

Mon troisième point est la nécessité de porter une attention globale aux causes fondamentales du conflit. À cet égard, nous croyons que dans l'avenir il sera essentiel, avant tout, de renforcer l'état de droit et de mettre en place en Guinée-Bissau des institutions démocratiques ouvertes à tous, ainsi que de promouvoir la réconciliation nationale et le développement durable. Il est d'autre part crucial que ces activités, initiatives et mécanismes mis en œuvre sur le terrain puissent maintenir une cohérence sur les plans politique et opérationnel, répondant aux besoins et priorités de tous les secteurs de la population. Il est crucial, à cette fin, de faire participer davantage les femmes et les jeunes à la vie politique du pays. Nous applaudissons ici à la création du Conseil bissau-guinéen des femmes, dont le but est d'améliorer la participation des femmes à la consolidation de la paix, à la réconciliation et aux processus politiques au niveau national.

Pour terminer, je tiens à souligner l'importance de maintenir et renforcer le soutien et l'assistance des communautés internationales et régionales à ces efforts. Nous tenons à signaler en particulier la coordination

entre la Commission de consolidation de la paix et le BINUGBIS, ainsi que l'implication de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de l'Union africaine, de la Communauté des pays de langue portugaise et de l'Union européenne, entre autres.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à S. E. M. Aristides Gomes, Premier Ministre de la Guinée-Bissau, et me joindre aux autres orateurs pour féliciter le Représentant spécial José Viegas Filho de sa nomination au poste de Chef du Bureau intégré des Nations Unies en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et l'assurer de notre plein appui dans l'exercice de ses responsabilités. Nous le remercions aussi de son exposé sur la situation en Guinée-Bissau et les activités du BINUGBIS au cours des six derniers mois. Nous estimons que la Mission doit recevoir tout l'appui nécessaire pour s'acquitter efficacement de son mandat.

Nous tenons à remercier l'Ambassadeur Mauro Vieira, Chef de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, et l'Ambassadeur Anatolio Ndong Ba, Président du Comité créé par la résolution 2048 (2012), de leurs utiles exposés, sur la base de leurs contacts avec diverses parties durant leur récente visite en Guinée-Bissau. Nous remercions aussi M^{me} Elisa Tavares Pinto et toutes les femmes bissau-guinéennes de leur important plaidoyer pour la paix.

Nous nous félicitons des progrès réalisés vers le règlement de la crise politique et institutionnelle en Guinée-Bissau et nous louons les divers partis politiques du pays d'appliquer les Accords de Conakry de 2016 et de montrer leur détermination de respecter la Constitution. L'adoption d'un nouveau programme de gouvernement et d'un budget national représente un pas positif vers l'effacement de l'impact négatif que la crise politique a eu sur le peuple bissau-guinéen. Toutefois, nous reconnaissons les défis à relever pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes du pays, et aussi le fait que la situation demeure fragile, ce qui souligne l'importance de ne pas reperdre les récents acquis. Les parties bissau-guinéennes doivent continuer d'agir dans l'unité. Il faut suivre de près l'évolution récente de la situation dans le pays, et nous prenons note du rapport du Secrétaire général et de ses recommandations (S/2018/771). Nous apprécions aussi l'exposé de l'Ambassadeur Anatolio Ndong Mba sur sa récente visite, qui a présenté sous un jour favorable l'engagement actif et continu du Conseil.

La tenue en temps voulu d'élections législatives et présidentielles crédibles, conformément à la Constitution de la Guinée-Bissau, est d'importance cruciale pour consolider une paix durable et la réconciliation nationale. Nous insistons sur la nécessité de fournir une assistance pour renforcer la capacité et l'indépendance des institutions clefs, dans le but de soutenir le processus électoral. Dans ce contexte, nous félicitons le BINUGBIS d'offrir des programmes de renforcement des capacités au bénéfice d'institutions bissau-guinéennes dans les domaines de la sécurité, du maintien de l'ordre et de la défense.

La menace croissante causée par la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue fait sérieusement craindre que la paix et la stabilité du pays soient en danger. Nous soulignons donc la nécessité que les organes compétents aux niveaux national, régional et international agissent de manière concertée afin de relever le défi.

Enfin, nous apprécions le soutien et l'engagement permanents de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de l'Union africaine, de l'Union européenne, de la Communauté des pays de langue portugaise et de tous les autres partenaires internationaux qui s'efforcent de trouver une solution durable à la crise en Guinée-Bissau. Leur action coordonnée demeure essentielle pour garantir la paix durable et le développement du pays.

M. Albanai (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à saluer la présence de S. E. M. Aristides Gomes, Premier Ministre de la Guinée-Bissau. Je le félicite de son entrée en fonction et je lui souhaite plein succès dans la stabilisation de ce pays ami. Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à M. José Viegas Filho, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, qui se trouve pour la première fois parmi nous au Conseil de sécurité. Je lui souhaite plein succès dans ses tâches, surtout en cette heure critique de l'histoire du pays, et nous le soutenons sans réserve. Je le remercie également de son précieux exposé.

Je remercie de leurs exposés riches d'informations l'Ambassadeur Anatolio Ndong Mba, l'Ambassadeur Mauro Vieira et M^{me} Elisa Maria Tavares Pinto.

Aujourd'hui, je voudrais centrer ma déclaration sur trois points : la situation politique, les prochaines élections, et la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue.

Premièrement, nous exprimons de nouveau notre satisfaction des mesures efficaces prises par toutes les parties concernées en vue d'appliquer les trois premières conditions énoncées dans les Accords de Conakry. Mais, à notre avis, il est encore possible de progresser davantage. Nous exhortons toutes les parties concernées à coopérer et appliquer les autres dispositions des Accords dans le proche avenir, en particulier les réformes nécessaires qui y sont mentionnées, notamment l'examen de la Constitution nationale. Je réaffirme l'appui de mon pays aux efforts décisifs de l'Union africaine, de l'ONU, de l'Union européenne, de la Communauté des pays de langue portugaise et en particulier de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui s'est constamment occupée de cette question et a contribué au progrès que nous avons récemment constaté.

Deuxièmement, concernant les élections législatives dont la date est fixée en novembre, nous partageons les préoccupations du Secrétaire général dans son plus récent rapport (S/2018/771) au sujet de la lente mise en œuvre du calendrier convenu des préparatifs électoraux. Nous exhortons le Gouvernement bissau-guinéen à amplifier ses efforts pour faire en sorte que les élections se tiennent à la date fixée et d'une manière transparente et crédible. Mon pays se félicite du soutien permanent fourni par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) afin de faciliter les préparatifs électoraux, conformément au mandat délivré dans la résolution 2404 (2018). Nous nous félicitons de l'appui continu des partenaires internationaux au financement des élections, surtout de l'appui financier annoncé par la CEDEAO dans le communiqué final de son sommet, le 31 juillet.

Troisièmement et enfin, nous sommes heureux d'assister aux efforts accrus de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour prévenir le trafic de drogue et lutter contre la criminalité organisée depuis le renouvellement du mandat du BINUGBIS, en février dernier. Cette affaire menace la paix et la stabilité non seulement en Guinée-Bissau, mais aussi dans l'ensemble de la région. Nous appelons le BINUGBIS à maintenir cette approche et à fournir l'appui nécessaire à toutes les autorités pertinentes du pays afin de renforcer les capacités locales et de régler cette affaire.

Mme Cordova Soria (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous saluons la présence du Premier Ministre de la Guinée-Bissau, M. Aristides

Gomes, et nous sommes obligés des informations qu'ils nous ont communiquées à M. José Viegas Filho, Représentant spécial du Secrétaire général; à l'Ambassadeur Anatolio Ndong Mba, en sa qualité de Président du Comité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau; et à l'Ambassadeur Mauro Vieira, du Brésil, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Nous remercions en particulier la représentante de la société civile, M^{me} Elisa Maria Tavares Pinto.

La Guinée-Bissau continue d'affronter une série de problèmes qu'il faut aborder dans le cadre du processus politique et du dialogue inclusif qui doit permettre aux membres du Gouvernement, aux partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et à la société civile en général de continuer à rechercher le consensus en vue d'appliquer dans un esprit constructif les accords déjà atteints. Un véritable engagement sera requis pour trouver une solution sociale et politique qui soit dans le meilleur intérêt du peuple bissau-guinéen et qui respecte strictement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays.

À notre avis, l'un des principaux facteurs structurels de la crise, l'impasse politique, a sensiblement perdu de sa gravité ces derniers mois avec la nomination par consensus du Premier Ministre et la formation du Gouvernement, ce qui a démontré le rôle crucial que jouera la politique dans le règlement des conflits. À cet égard, nous croyons que les élections qui se tiendront cette année et la suivante seront d'une importance critique. L'engagement de la communauté internationale à court terme sera donc essentiel en tant que condition première de la fourniture d'un appui financier et technique en temps utile à l'actualisation des listes électorales et au renforcement des mécanismes électoraux de manière à garantir la tenue d'élections transparentes, inclusives et surtout exemptes de troubles.

En même temps, dans le contexte de la stabilité et de la sécurité de l'État, la lutte contre le trafic de drogue, la criminalité transnationale et l'impunité doit être également prioritaire. À cette fin, les Nations Unies ont un rôle clef à jouer s'agissant de promouvoir le développement, de renforcer et améliorer les capacités de l'État et de réduire la vulnérabilité à la drogue et au crime en renforçant la police et le secteur judiciaire. La communauté internationale doit fournir à la Guinée-Bissau l'aide nécessaire pour renforcer son contrôle sur

le littoral et l'espace aérien et pour former les membres des institutions nationales compétentes.

Nous louons les efforts de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de sa Mission en Guinée-Bissau, les contributions de l'Union européenne et de la Communauté des pays de langue portugaise, et l'importante action du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) visant à rapprocher les parties au conflit et à promouvoir le dialogue. Nous saluons le travail accompli par l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, ainsi que celui de l'actuel Représentant spécial et chef du BINUGBIS, M. José Viegas Filho, qui a fait une priorité de sa collaboration continue avec l'État à tous les niveaux. Nous pensons que l'action du BINUGBIS doit être renforcée et qu'elle doit se centrer sur des initiatives propres à créer des opportunités de dialogue et à offrir une coopération technique dans le secteur sécuritaire. Nous croyons que cela contribuera à la consolidation d'un Gouvernement ouvert à tous.

Nous applaudissons également au travail accompli par la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, dirigée par le Brésil. Nous insistons sur l'importance de resserrer les liens de cette formation avec le Conseil de sécurité sur les plans de la coordination, de l'échange d'informations et d'une active participation. En même temps, nous nous félicitons de l'initiative du Forum national des femmes et des filles pour la paix en Bissau. Nous croyons essentiel d'intégrer une perspective d'égalité des sexes et de participation des femmes à la médiation et au dialogue.

Pour terminer, nous réaffirmons qu'il ne saurait y avoir de développement sans paix ni de paix sans développement. Nous croyons donc impératif de redoubler nos efforts conjoints pour la stabilisation en Guinée-Bissau. Nous avons aussi réaffirmé qu'une paix durable ne peut être atteinte qu'avec l'aide d'outils politiques permettant de trouver des solutions politiques négociées. À cette fin, dans le but d'instaurer la stabilité et une paix durable en Guinée-Bissau, nous devons assurer le bien-être de la population et des secteurs les plus vulnérables.

M. Lie Cheng (Chine) (*parle en chinois*) : Nous nous félicitons de la présence parmi nous aujourd'hui du Premier Ministre de la Guinée-Bissau et des déclarations de diverses personnalités. Nous avons aussi écouté attentivement la déclaration de M^{me} Tavares Pinto.

Nous avons observé de sensibles progrès en Guinée-Bissau ces derniers mois. Appliquant les Accords de Conakry, les parties en Guinée-Bissau sont parvenues à un accord sur la formation d'un gouvernement sans exclusive, sur la réouverture de l'Assemblée nationale en séance plénière et sur la date des élections législatives. La Chine se félicite de ces progrès. Des organisations régionales et sous-régionales, comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine, l'Union européenne et la Communauté des pays de langue portugaise, ont joué un rôle important s'agissant de surmonter la crise politique et d'aider les parties à ouvrir un dialogue afin de résoudre leurs divergences. La Chine se félicite de cette évolution.

Actuellement, la situation est globalement stable en Guinée-Bissau. Néanmoins, le pays est confronté à des difficultés dans les efforts qu'il déploie pour améliorer le développement économique et social, lutter contre le trafic de drogue et faire progresser le processus politique. La Chine appelle les donateurs internationaux et les partenaires de la coopération multilatérale et bilatérale à continuer d'appuyer la Guinée-Bissau et à renforcer ses capacités à améliorer les conditions de vie de la population. Nous espérons que le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, la Commission de consolidation de la paix, l'équipe de pays de la Guinée-Bissau, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et d'autres organismes fourniront une assistance ciblée à la Guinée-Bissau en fonction des besoins réels du pays.

La Chine a toujours soutenu les pays africains dans leurs efforts pour trouver des solutions africaines aux problèmes africains. Nous appelons toutes les parties en Guinée-Bissau à œuvrer dans l'intérêt à long terme du pays en trouvant un consensus et en recourant au dialogue et à la consultation pour surmonter les divergences, en recherchant la stabilité et le développement du pays et en s'efforçant d'améliorer les conditions de vie de la population. La Chine a collaboré avec la communauté internationale, y compris la CEDEAO, pour promouvoir le dialogue et la communication entre les différentes parties dans le pays et pour maintenir la stabilité et le développement durable en Guinée-Bissau et en Afrique de l'Ouest dans son ensemble. Cela peut jouer un rôle positif.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Nous sommes heureux de voir que le Gouvernement, sous l'égide du nouveau Premier Ministre, M. Gomes, que nous saluons aujourd'hui, travaille maintenant à la tenue d'élections législatives le 18 novembre. La tenue d'élections législatives libres, équitables, crédibles et transparentes en 2018, conformément à la Constitution et aux lois et engagements nationaux, est essentielle.

Les discussions sur un pacte de stabilité, découlant des Accords de Conakry, ont également lancé le processus de réflexion sur une réforme à plus long terme du secteur de la sécurité, de la justice, de l'administration et de la Constitution. Ces débats aideront la Guinée-Bissau à parvenir à la stabilité politique et à une paix durable à plus long terme. Comme notre intervenante de la société civile l'a clairement indiqué, une approche inclusive, en particulier concernant les femmes, sera essentielle.

Le Royaume-Uni apprécie le travail mené par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) qui a réaligné ses activités sur son mandat révisé. En particulier, nous nous félicitons du soutien du BINUGBIS pour la tenue des élections législatives et pour un dialogue politique.

En ce qui concerne les sanctions, nous sommes convaincus que des sanctions ciblées ont l'impact escompté, limitant l'influence de ceux qui font l'objet de sanctions et leur impact perturbateur sur les Accords de Conakry et décourageant l'entrée des militaires dans la vie politique. Le Royaume-Uni appuie l'examen prévu des sanctions de l'Union européenne et des Nations Unies à l'été 2019, après les élections présidentielles.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au Premier Ministre de la Guinée-Bissau.

M. Gomes (Guinée-Bissau) : L'examen du rapport du Secrétaire général (S/2018/771) sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) m'offre l'opportunité de remercier le Conseil pour l'attention particulière et soutenue que le Conseil de sécurité porte à mon pays depuis deux décennies.

Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour exprimer aussi notre haute appréciation à notre très

distingué Secrétaire général, pour son rapport exhaustif, et pour les efforts qu'il ne cesse de déployer, en vue de contribuer à garantir la paix et la stabilité politique dans notre pays. Je remercie son Représentant spécial, l'Ambassadeur José Viegas Filho, pour la présentation dudit rapport, et lui sais gré, de même qu'à l'ensemble de l'équipe qu'il dirige à Bissau, pour le travail remarquable qu'ils font.

Je voudrais également dire notre gratitude au Président et aux membres de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur Mauro Vieira, qui s'est rendu récemment en Guinée-Bissau. C'était sa deuxième visite, ce qui atteste de son intérêt et de son engagement personnels en faveur de la stabilité et du progrès dans notre pays. Nous le remercions pour son intervention encourageante, et apprécions grandement le regard objectif et confiant qu'il porte sur notre pays. Nous remercions également l'Ambassadeur Anatolio Ndong Mba, Président du Comité de sanctions pour la Guinée-Bissau, pour le travail développé en toute objectivité.

Le Conseil de sécurité s'était, il y a six mois, interrogé avec pertinence et gravité sur ce qui pourrait ou devrait advenir en Guinée-Bissau, compte tenu des nombreuses contradictions internes, et de la persistance de l'impasse politique qui paraissait insurmontable. Comme les membres du Conseil le savent, les Accords de Conakry, qui devaient servir de feuille de route et baliser le chemin vers une sortie définitive de crise, ont été difficiles à mettre en œuvre à cause notamment des interprétations différentes, voire contradictoires qui les ont entachés, et du fait, donc, de la remise en cause de leur validité et de leur caractère contraignant, dès le lendemain de leur signature, le 14 octobre 2016 dans la capitale de la République de Guinée, par certains des participants aux négociations conduites sous l'égide du Médiateur de la CEDEAO, le Président de la République de Guinée, Alpha Condé.

Je ne reviendrai pas sur les nombreuses péripéties de l'histoire politique récente de la Guinée-Bissau, puisque les rapports successifs qui ont été présentés au Conseil ces dernières années en font largement état. Je voudrais plutôt, si vous le permettez, Monsieur le Président, m'appesantir sur l'organisation des élections législatives qui doivent avoir lieu le 18 novembre, c'est-à-dire dans moins de trois mois.

Un espoir nouveau est né en Guinée-Bissau à la suite de l'Accord de Lomé du 14 avril 2018, sous l'impulsion féconde des pays membres de la

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont je voudrais, ici et maintenant, saluer le soutien constant et la solidarité agissante. Il me plaît à cet égard de magnifier le rôle prépondérant et décisif de l'ensemble des chefs d'État de la CEDEAO, pour leur compréhension, et pour avoir toujours été à nos côtés dans la recherche d'une solution consensuelle et durable à la crise politique en Guinée-Bissau. Je remercie, très particulièrement, S. E. le Professeur Alpha Condé, Président de la République de Guinée, de même que S. E. M. Faure Gnassingbé, Président de la République togolaise, pour leur précieux et fraternels concours. En leur qualité de Médiateur et Président en exercice sortant de notre organisation sous régionale, respectivement.

C'est en effet, grâce notamment aux efforts persistants de la CEDEAO et à la bonne volonté des uns et des autres, partis politiques, société civile et autres acteurs importants en Guinée-Bissau, que la crise politique qui sévissait pratiquement depuis 2014 et rendait difficile le plein fonctionnement du Parlement en particulier, a trouvé un dénouement heureux permettant ainsi la nomination, par le Président de la République, S. E. M. José Mario Vaz, d'un Premier Ministre de consensus, dont la responsabilité primordiale est de créer les conditions nécessaires à la tenue des élections législatives à la date prévue.

Le Gouvernement inclusif que j'ai l'honneur de diriger a pris fonction le 26 avril 2018. À cette date, un calendrier avait déjà été adopté deux mois auparavant. En dépit de cela, le Gouvernement a pu se rattraper dans ce processus d'organisation des élections sans aucun aménagement.

Il n'est pas inhabituel, qu'après une si longue période de crise, dans un pays aussi fragilisé que le nôtre, il soit laborieux, voire difficile, de rétablir rapidement un climat de confiance entre les partis politiques et autres protagonistes de la vie nationale. Depuis que nous nous sommes attelés à la réalisation de la tâche qui nous a été confiée, l'une de nos préoccupations majeures demeure de privilégier le dialogue. Nous avons décidé, autant que faire se peut, de ne pas prendre de décisions majeures qui les engagent sans concertation préalable avec les partis représentés au sein de notre gouvernement, qui, je me permets d'insister, est un Gouvernement inclusif et de consensus. En effet, dans le contexte qui est le nôtre, il n'est pas recommandable de poser des actes unilatéraux susceptibles de rompre les équilibres encore en construction, d'avoir une incidence préjudiciable sur

le processus électoral et, *in fine*, d'impacter négativement son organisation et le succès attendu.

Certes, la réalisation des élections constitue un préalable incontournable à la stabilisation politique de la Guinée-Bissau. Toutefois, il n'en demeure pas moins vrai que la Guinée-Bissau connaît des crises politiques successives depuis plus de deux décennies, et ce, en dépit de sa longue tradition de réussite dans l'organisation de cinq différents processus électoraux connus depuis l'institutionnalisation du multipartisme sur son sol. Autrement dit, il est tout à fait légitime de s'interroger sur les vraies sources d'instabilité politique dans mon pays, laquelle se reproduit de manière récurrente. La formulation de bonnes réponses à ces questions nous conduira à un diagnostic susceptible d'apporter des éléments de stratégies à suivre par l'ensemble des intervenants dans l'actuelle crise, en vue de son éradication définitive.

Ces crises politiques récurrentes en Guinée-Bissau sont à rechercher dans plusieurs facteurs tels que l'effondrement des institutions de l'État suite à l'échec de construction économique du projet national post-indépendance. Cet effondrement a un poids considérable dans la structuration des crises politiques que nous avons connues jusqu'ici. Cette situation généralisée, marquée par une espèce de malaise social et politique, aura engendré des stratégies de survie assez classiques dans toutes les catégories pouvant accéder à des structures de l'État fragiles de la Guinée-Bissau, d'où des fragilités énormes face à la criminalité transnationale organisée.

À cause de ces crises, la dérive des groupes sociaux s'accroît. Les individus, qui, en principe, devraient être appelés à constituer les élites au sein des institutions étatiques, sont obligés de s'inscrire dans une logique de sauve-qui-peut. Cette démarche pour la survie économique et sociale étant d'ailleurs encouragée par certains qui se servent des institutions en s'en accaparant, plutôt que de servir l'État. Ainsi se succèdent depuis des années des processus d'accaparement progressif par des individus et groupes d'individus, organisés le plus souvent en partis politiques. Les entités politiques en question finissent par n'évoluer qu'autour de projets de prédation pure et simple de la maigre rente nationale. Plus celle-ci devient maigre, plus les batailles feront rage entre les protagonistes autour des rares points de ravitaillement que sont les ministères, les fonds autonomes, les entreprises d'État ou les projets financés par les bailleurs de fonds.

S'il est vrai que ces luttes politiques autour des différentes sources de rentes de l'État existent partout ailleurs, nous devons souligner qu'elles sont devenues exacerbées dans mon pays en vertu des facteurs que voici : l'effondrement de tout un système régulateur de l'accès aux institutions de l'État; la perte totale ou partielle de dispositifs légaux et réglementaires pouvant organiser l'accès aux postes institutionnels; la rareté voire l'absence de règles protégeant les différentes carrières professionnelles au sein des institutions étatiques; la disparition de la tradition de la promotion au mérite; et l'effondrement du principe d'organisation selon lequel à chaque poste doit correspondre une tâche bien définie.

Dans le contexte d'une telle faillite structurelle de l'État se greffe une Constitution qui n'est ni suffisamment claire ni harmonieuse, ce qui rend encore plus difficile la gouvernance politique. Une Constitution qui ne devait être qu'une loi fondamentale de compromis politiques de circonstance, élaborée à cet effet, à une époque bien déterminée il y a plus de 30 ans, demeure inchangée dans ses points les plus importants, notamment celui relatif à la distribution des pouvoirs entre les deux têtes de l'exécutif, à savoir le Premier Ministre et le Président de la République.

Parmi les conséquences de la faillite du projet national de la période post-indépendance, avec son cortège de désillusions individuelles et collectives, le repli sur soi dont font preuve les différents groupes sociaux et ethniques ne fera que consolider la logique du sauve-qui-peut dans la gestion de l'État de Guinée-Bissau. Ce faisant, les crises se succèdent et se ressemblent. Voilà pourquoi il faut une refondation de l'État, au moyen de réformes des secteurs de la défense et de la sécurité, de la justice, et de l'ensemble permettant le retour à la régulation qui permette de mieux organiser la concurrence et moins d'organiser la guerre. Elle sera également facteur de stimulation de plus de croissance par des investissements. Et il y aurait davantage de rente à distribuer, et donc moins de partis politiques cherchant à participer au festin de la prédation des deniers publics.

Une fois consolidée cette vision entre le Gouvernement et la communauté internationale, l'on pourrait négocier la restructuration de notre coopération et donc de la coordination de l'aide. Toutes les agences de coopération présentes dans le pays seraient remodelées dans leurs configurations. Le but serait d'accompagner le pays dans les réformes jadis diagnostiquées, voire objets de tables rondes.

Cette perspective, envisageable tout de suite après les élections législatives, pourrait permettre de répondre convenablement à des interrogations actuelles et légitimes. Par exemple, la présence du BINUGBIS est-elle toujours utile en Guinée-Bissau, après plus de 20 ans? Quid de celle des forces de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB)? À notre avis, il faut renforcer la présence internationale tout en la remodelant pour l'adapter aux impératifs de réforme et de refondation de l'État. À notre avis, la coopération entre les Nations Unies et le Gouvernement issu des élections législatives devrait s'asseoir sur le principe du renforcement de la capacité de ce dernier, en vue d'accomplir les réformes. Quant à la présence de l'ECOMIB, il serait souhaitable qu'elle soit en mesure de remplir sur le terrain une mission supplémentaire, celle de nous accompagner de plus près dans le processus de réformes en général, et particulièrement des secteurs de la défense et de la sécurité.

Afin que tout ce que je viens d'indiquer réussisse, il faut que les Guinéens s'entendent entre eux avant les élections. C'est, au demeurant, dans cet esprit que j'ai proposé aux partis politiques représentés au Parlement l'adoption d'un pacte de stabilité, dont le projet a encore fait l'objet de discussions, que j'ai personnellement animées, le 20 août dernier. Cette concertation sera élargie afin de tenir compte du point de vue et de la contribution de la société civile et de tous ceux qui sont disposés à participer pour en améliorer le contenu et promouvoir son adoption. Nous sommes convaincus que, pour avoir fédéré l'assentiment de tous et l'adhésion de chacun, ce pacte de stabilité, une fois accepté, contribuera grandement à stimuler les esprits et à forger un sentiment d'unité d'action nationale, à tous les niveaux, dans la conduite judicieuse, efficace et responsable des destinées de notre peuple.

Des élections libres, transparentes et crédibles, comme tout le monde le souhaite, ne peuvent avoir lieu en Guinée-Bissau que si nous nous assurons, en amont, de l'implication de tous, sans exclusive, dans le choix de la méthode et des conditions techniques spécifiques conduisant à leur réalisation. Un recensement électoral fiable, parce qu'entrepris en toute transparence, dans les conditions stipulées par la loi électorale, et sans marge de suspicions de manipulations ou de fraudes, est une condition *sine qua non* pour réussir. C'est donc le pari que nous avons fait, et c'est assurément cette voie que le Gouvernement, dans son ensemble, a choisie de suivre. Voilà pourquoi j'ai pris le temps d'animer les négociations entre les partis politiques sur un scénario

bien déterminé, celui qui s'est révélé le mieux adapté pour le recensement électoral.

L'organisation d'élections au plan national n'est jamais une tâche facile, même pour les pays les mieux nantis, dont le système démocratique est solidement et suffisamment ancré dans les mœurs. S'agissant de notre pays, la Guinée-Bissau, je dois dire que les difficultés auxquelles nous sommes confrontés sont encore nombreuses, mais elles ne sont pas insurmontables. Certains aspects liés au choix consensuel que nous avons dû faire relativement au recensement électoral et à l'impression des cartes d'électeurs sont relatés dans le rapport à l'examen. Je voudrais, à cet égard, lever toute équivoque et donner au Conseil l'assurance que nous ne ménagerons aucun effort afin de garantir la tenue des élections législatives dans notre pays à la date prévue du 18 novembre prochain.

Ceci étant, j'en appelle à nouveau à la communauté internationale pour que les promesses soient tenues et surtout à temps, car en ce moment, à l'heure où je parle aux membres du Conseil, aucun sou de la communauté internationale n'est affecté à la préparation et éventuellement à la réalisation du recensement qui doit commencer. Pour l'instant, il n'y a que ce Gouvernement, avec les faibles moyens dont il dispose, qui est en train de s'atteler à cette tâche très lourde pour le budget de l'État. C'est le mandat que j'ai reçu et c'est une responsabilité que, en tant que Premier Ministre, j'entends assumer pleinement avec l'appui de tous les membres du Gouvernement.

Face aux délais de livraison des kits d'enregistrement biométrique que nous avons commandés à l'étranger, avec nos fonds propres, déposés au Programme des Nations Unies pour le développement, et afin de pouvoir respecter au mieux toutes les étapes du processus électoral, nous avons dû faire appel à des pays frères et amis, tels que le Timor-Leste, le Nigéria, le Mali, l'Angola et Cabo Verde pour nous fournir, à titre temporaire, une partie de l'arsenal informatique destiné à l'enregistrement des électeurs dont ils disposent. Cela pourrait nous permettre, avec la bonne volonté de tous les acteurs politiques de notre pays, de lancer les opérations dans les prochains jours et d'envisager l'identification et le recensement complet des électeurs sur toute l'étendue du territoire national. Qu'il me soit permis d'exprimer à tous ces pays notre profonde gratitude pour leur grande sollicitude et leur solidarité, sachant qu'en fin de compte, il n'y a que les kits qui pourront être fournis par le Timor-Leste et le

Nigéria qui seront à même de servir face au scénario que nous avons négocié avec les partis politiques pour le recensement électoral.

Notre gouvernement a fait un effort exceptionnel pour contribuer au financement des élections législatives, dont l'organisation exige un budget considérable que, malheureusement, nous ne sommes pas en mesure d'assurer seuls. Il existe en ce moment un important gap financier, dans la pratique, qu'il importe de combler avec diligence. C'est pourquoi nous avons sollicité l'aide de nos partenaires au développement, et de la communauté internationale en général. Je voudrais, à ce propos, profiter de la présente réunion du Conseil de sécurité pour remercier très chaleureusement tous ceux, pays et institutions, dont la CEDEAO et l'Union économique et monétaire ouest-africaine en particulier, qui ont bien voulu contribuer à garantir la disponibilité des fonds – en termes de promesses, car jusqu'à présent, les fonds restent à débloquer. Je voudrais également exprimer notre gratitude au Gouvernement du Portugal qui, comme lors des élections précédentes, nous a fourni un important lot de matériel.

Certes, l'organisation des élections du 18 novembre en Guinée-Bissau ne constitue pas une fin en soi, mais il s'agit assurément d'une étape décisive tendant rétablir la stabilité politique dans notre pays, à consolider les acquis de la démocratie et à conforter l'état de droit. Nous avons été confrontés à des difficultés de tous ordres ces deux dernières décennies. Cependant, nous avons espoir qu'un sursaut national se fait jour. Je suis persuadé qu'une meilleure prise de conscience des véritables enjeux, dont en particulier, la quête permanente de plus en plus de bien-être social pour nos populations, est possible dans notre pays. Nous avons toutes les raisons d'affirmer que notre peuple, le peuple de Guinée-Bissau, qui est un peuple pacifique, hospitalier et généreux, est prêt à apporter de nouveau la preuve de sa maturité civique et politique et de son engagement à œuvrer davantage, aux côtés des autres peuples du monde, pour la construction d'un monde plus juste, de paix, de sécurité, et de prospérité pour tous.

Je disais, à l'entame de mon propos, qu'il y a deux décennies, depuis juin 1998 plus précisément, date du déclenchement d'un conflit armé qui s'est avéré dévastateur et qui a eu des conséquences imprévisibles, dont nous subissons encore aujourd'hui les séquelles, deux décennies disais-je, que la situation en Guinée-Bissau figure à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. N'est-ce pas le Secrétaire général d'alors, le très regretté

Kofi Annan, illustre fils du Ghana, son pays natal, et de l'Afrique, sa source nourricière, citoyen émérite et engagé du monde, dont je salue très respectueusement la mémoire et l'œuvre indélébile, qui avait recommandé au Conseil de sécurité la création d'une structure politique effective en Guinée-Bissau en 1999?

Vingt ans après, où en sommes-nous? La question mérite en effet d'être posée et incite à la réflexion. Je me réjouis à cet égard que le Secrétaire général ait indiqué dans son rapport qu'il se propose à faire des recommandations au Conseil de sécurité, quant à une nouvelle configuration du BINUGBIS, laquelle, sans doute, répondra mieux à notre désir commun d'obtenir plus d'efficacité et de résultats, notamment en rationalisant les moyens et en se concentrant sur des actions ciblées susceptibles d'avoir un impact immédiat, ou du moins à court terme. Je pense en particulier, mais pas seulement, à la problématique de la consolidation de l'état de droit, à la protection des libertés fondamentales, aux questions liées à l'existence et au fonctionnement d'une justice accessible, efficace et équitable, à la question primordiale du genre et à une plus large part qui doit être faite à la participation des femmes dans la société en général, et en particulier la place qui leur revient dans toutes les sphères politiques, économiques et de l'exercice effectif du pouvoir, tel que vient de le souligner M^{me} Tavares Pinto, lors de son intervention très édifiante. Nous sommes en tout cas, en tout état de cause, disposés à participer activement à une telle réflexion.

La situation de crise en Guinée-Bissau n'est pas une fatalité. Nous avons connu des périodes de grande stabilité au cours desquelles l'essentiel des efforts étaient concentrés sur les problèmes liés au développement et à la création de meilleures conditions de vie pour nos populations. Notre pays a en effet de nombreux atouts pour construire un meilleur avenir pour sa population et offrir de réelles opportunités d'éducation et d'épanouissement à sa jeunesse en particulier.

Les citoyens guinéens, nos compatriotes, ne sont pas des gens belliqueux, bien au contraire. Nous sommes un peuple uni et pacifique. Nos soldats ont, dans un

passé très récent, participé de manière très honorable à des missions de maintien de la paix des Nations Unies. La Guinée-Bissau a siégé au Conseil de sécurité durant les années 1996 et 1997, et en a assumé la présidence, il y a 22 ans, jour pour jour. Personne n'aurait pu penser alors, c'est à dire au moment même où notre pays enregistrait une croissance économique notable et affichait des indices de développement prometteurs, personne, disais-je, n'aurait imaginé que deux décennies plus tard, nous en serions là, à réfléchir sur la manière de fédérer les énergies et les moyens, afin de reconstruire un État que tant d'années perdues de conflits politiques ont fragilisé au point de le déconstruire. Comme on a pu le constater ailleurs, et notamment sur le continent africain, la tâche n'est pas aisée, mais nous avons, en ce qui nous concerne, la ferme volonté de réussir à juguler la situation, afin que notre pays puisse jouer pleinement le rôle qui lui revient dans le concert des nations. C'est cette place, celle d'un pays digne, respectable et conscient de ses responsabilités nationales et internationales, que nous voulons retrouver, reconquérir, au sein de la communauté internationale.

Je voudrais conclure en affirmant avec force que la situation actuelle en Guinée-Bissau n'est pas irrémédiable. Nous pouvons changer le cours des choses. Nous en avons la capacité, et surtout, nous, Bissau-Guinéens, en avons l'entière responsabilité. C'est ce chemin, ce nouveau chemin, que nous voulons emprunter. Une trajectoire qui doit nous conduire à la refondation des institutions républicaines de notre pays, grâce notamment à l'organisation, le 18 novembre prochain, en toute transparence, des élections législatives, que nous voulons libres et crédibles. Ce cheminement, dans une Guinée-Bissau stable, nous permettra de bâtir, dans la paix, la démocratie, la justice sociale et le respect des droits humains, un avenir d'espoir et de prospérité pour notre pays et nos populations.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 40.